

# Deloitte.



**Assurer la réussite continue des étudiants**  
Soutien aux étudiants à risque dans les collèges de l'Ontario

Septembre 2017

# Table des matières

1	Sommaire .....	1
2	Introduction.....	4
3	Méthodes .....	7
4	Aperçu des conclusions .....	9
5	Domaines de possibilités .....	24
6	ANNEXE .....	28

# 1 Sommaire

Les collèges publics de l'Ontario jouent un rôle vital au sein de la province. Chaque année, un groupe diversifié de plus de 500 000 étudiants et clients sont servis par les collèges en arts et technologies appliqués de l'Ontario<sup>1</sup>. Au fil des années, le nombre d'étudiants non traditionnels à risque de ne pas terminer leurs études postsecondaires ne cesse d'augmenter au sein de la population étudiante. Ces étudiants comprennent les étudiants ayant un handicap (y compris des difficultés d'apprentissage et des problèmes de santé mentale), les étudiants autochtones, les nouveaux immigrants, les étudiants d'âge mûr ou les étudiants dont l'admission a été retardée, les étudiants de première génération et les étudiants insuffisamment préparés<sup>2</sup>. Les collèges élargissent le soutien offert à ces groupes d'étudiants à risque afin de stabiliser les admissions et de remplir leur mandat visant à fournir un accès à la formation de carrière et à l'éducation pour la province. Par conséquent, les collèges perçoivent que leur mandat de gouvernance s'est élargi pour intégrer une composante sociale plus vaste. Les conséquences sont importantes étant donné que ces efforts s'accompagnent de coûts.

Deloitte a été mandatée par Collèges Ontario de mener une analyse des coûts et des avantages du soutien fourni aux étudiants à risque et de produire un rapport explorant les principales tendances et différentes perspectives d'avenir. Afin d'étudier cet aspect, Deloitte a rassemblé les données financières des 24 collèges publics de l'Ontario et des statistiques de recherche issues de sources fiables applicables à un modèle coûts-avantages. Deloitte a également mené une analyse sectorielle comprenant neuf entrevues approfondies avec des VP des services aux étudiants de collèges de la province.

## 1.1 Conclusions clés

Les recherches effectuées pour l'élaboration de ce rapport ont clairement démontré que :

- **Les besoins et les attentes quant au soutien offert par les collèges aux étudiants à risque augmentent** : Les collèges de l'Ontario sont confrontés à une augmentation des besoins dans la majorité des groupes d'étudiants à risque, tout particulièrement les étudiants ayant un handicap (y compris des problèmes de santé mentale), les étudiants autochtones, les nouveaux immigrants et les étudiants d'âge mûr. Combinée aux changements démographiques, cette réalité entraîne une augmentation du nombre d'étudiants à risque en ce qui concerne l'admission générale. Par conséquent, on estime que la proportion d'étudiants à risque comprend 35 % de tous les étudiants admis dans les collèges d'enseignement postsecondaire. La complexification des besoins étudiants et l'augmentation des attentes en matière de soutien étudiant au sein de ces groupes à risque ajoutent également à la pression croissante exercée sur les collèges.
- **Les coûts de soutien aux étudiants à risque augmentent également** : Les dépenses directes des collèges dans les programmes et les services aux étudiants à risque s'élevaient à 165 millions de dollars en 2015-2016. Le coût net de ces programmes et services, coûts indirects inclus, s'élevait à 206 millions de dollars en 2015-2016. Ces coûts sont largement financés à partir de fonds destinés à l'exploitation et aux programmes scolaires, pour lesquels 45 millions de dollars sont payés par l'intermédiaire de subventions gouvernementales ciblées et les 161 millions de dollars restants, ou 78 %, sont absorbés par les collèges à partir des recettes générales. Les principaux moteurs de croissance de ces coûts sont la hausse de la demande en services et l'accroissement des efforts de conformité exigés par le gouvernement

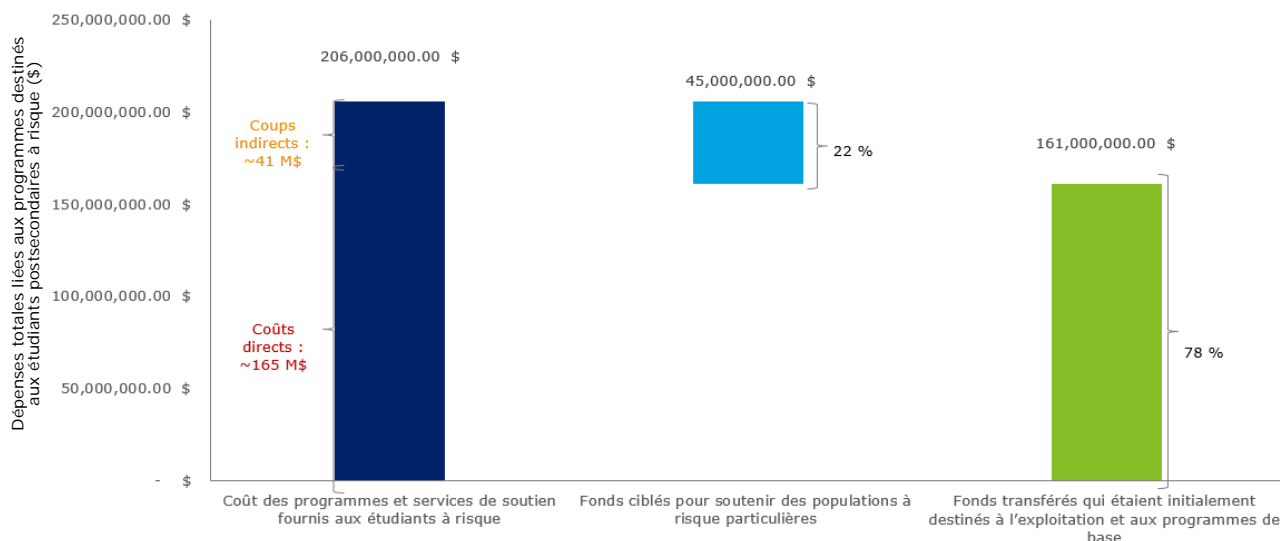
---

<sup>1</sup> (Colleges Ontario 2017)

<sup>2</sup> Consultez l'annexe 6.4.3 pour obtenir une définition plus détaillée de la notion d'« étudiant à risque ».

provincial (voir la figure I ci-dessous). Le défi est considérable étant donné qu'une étude antérieure a démontré que le déficit de financement cumulatif des collèges publics de l'Ontario pourrait continuer de croître pour atteindre 1,9 milliard de dollars d'ici 2024-2025<sup>3</sup>.

Figure I : Répartition des coûts (coûts indirects inclus) et sources de financement pour les programmes destinés aux étudiants postsecondaires à risque



- Les collèges sont confrontés à des pressions sur les programmes pour les étudiants à risque, même si les résultats s'améliorent :** La subvention de fonctionnement totale du MESFP par étudiant collégial est passée de 7 000 \$ en 2010-2011 à 6 400 \$ en 2015-2016<sup>4</sup>. En outre, les fonds sont de plus en plus destinés à des groupes à risque précis. Cela limite la capacité des collèges à prendre des décisions au sujet de l'affectation des ressources en fonction des besoins précis de leurs étudiants. Entretemps, l'écart entre la réussite des étudiants à risque et des autres étudiants semble se rétrécir. Appuyés par une amélioration de l'employabilité des étudiants à risque qui obtiennent un diplôme grâce aux programmes de soutien étudiant, les investissements dans les programmes subventionnés pour les étudiants au postsecondaire à risque s'attaquent à une importante priorité sociale, tout en s'avérant bénéfiques pour l'économie grâce à un haut taux de rendement de l'investissement public estimé de 13 %.
- De nombreuses occasions d'innovation initiales se poursuivent :** Les collèges transfèrent activement des fonds considérables destinés à l'exploitation et aux programmes scolaires pour offrir des programmes et des services de soutien aux étudiants à risque. Cette approche n'est pas viable. Par conséquent, les collèges ont maintenu certaines innovations visant à en faire plus avec moins, notamment en adoptant une approche de soutien étudiant plus proactive et plus globale afin de s'attaquer aux problèmes avant qu'ils ne tournent en crise, en élargissant le rôle des facultés et du personnel, en adoptant de nouvelles solutions technologiques et en développant des partenariats communautaires pour assurer le partage des ressources et des connaissances.

<sup>3</sup> (PwC 2017)

<sup>4</sup> Selon les données sur le financement offert aux collèges par le MESFP en 2010-2011 et 2015-2016 (non ajustées en fonction de l'inflation) fournies par Collèges Ontario

## 1.2 Domaines de possibilités

Cette analyse démontre clairement que les collèges publics de l'Ontario subissent une pression croissante à l'égard du soutien offert aux étudiants à risque, même si ces programmes représentent un investissement public important. Quelques domaines de possibilités ont été suggérés pour s'attaquer à ce défi, qui misent sur les innovations et les occasions importantes mentionnées lors des entrevues. Il est important de mentionner qu'un grand nombre de ces suggestions proviennent des collèges eux-mêmes, et qu'elles pourraient alléger une partie de la pression, accroître la durabilité et améliorer le taux de réussite des étudiants – au bénéfice des étudiants, des collèges et de la province.

Ces domaines de possibilités sont organisés en quatre thèmes :

- **Améliorer la collaboration pour mieux gérer les mandats complexes des collèges** en élargissant les possibilités de collaboration entre les collèges, le MESFP, d'autres ministères et les groupes communautaires, en mettant sur pied des projets pilotes pour tester de nouvelles approches et en partageant les ressources entre les établissements d'enseignement postsecondaire
- **Faire participer activement les divers intervenants lors des modifications aux politiques** en impliquant les collèges dans le processus d'élaboration des politiques et les facultés et le personnel dans le soutien élargi aux étudiants
- **Se concentrer à offrir un soutien proactif et des modèles de financement durable** en faisant la promotion d'un soutien étudiant proactif et d'une plus grande continuité du financement
- **Faciliter la transition au niveau postsecondaire** en encourageant le ministère de l'Éducation à modifier les programmes d'enseignement secondaire pour mieux répondre aux exigences collégiales

De nombreux participants à cette étude ont indiqué se demander en quoi la situation avait changé. Il est clair que certains de ces défis ne sont pas nouveaux, mais aussi que les collèges sont confrontés à d'importants problèmes de viabilité en ce qui concerne le soutien offert aux étudiants à risque. De nombreux groupes d'étudiants à risque proviennent des populations dont la croissance est la plus rapide, notamment les Autochtones et les nouveaux immigrants. La capacité de ces étudiants à acquérir les habiletés nécessaires pour réussir dans un environnement collégial et ultérieurement au sein de l'économie dépend du niveau de soutien extrascolaire reçu. Les collèges publics de l'Ontario voient une occasion, par l'intermédiaire d'un soutien accru, de desservir ces groupes de façon durable à mesure que la province s'efforce de créer une économie axée sur la connaissance, l'innovation et l'inclusion. Ce rapport visait à mettre en relief d'importantes possibilités pour permettre aux intervenants clés, y compris le gouvernement et les administrateurs des collèges, de collaborer pour s'attaquer à ces défis et se préparer pour l'avenir.

# 2 Introduction

## 2.1 Contexte

Dans la lettre de mandat du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) de septembre 2016, Kathleen Wynne, première ministre de l'Ontario, a cité la création d'emplois et la croissance inclusive comme étant les principaux objectifs visés pour l'amélioration des politiques du gouvernement provincial. Deux priorités clés ont été mentionnées pour cet aspect, soit rendre l'enseignement postsecondaire plus abordable et plus accessible. La première priorité a été traitée grâce au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, dont l'objectif est de couvrir l'ensemble des droits de scolarité de dizaines de milliers d'étudiants ontariens. La deuxième priorité a toutefois exigé, et continuera d'exiger, des efforts considérables de la part des établissements d'enseignement postsecondaires pour attirer et retenir les groupes d'étudiants à risque de ne pas terminer leurs études postsecondaires<sup>5</sup>.

En tant que principaux fournisseurs traditionnels de formation de carrière et de certification, les collèges publics de l'Ontario devraient jouer un rôle clé dans l'enseignement auprès de ces populations étudiantes à risque sous représentées<sup>6</sup>. Plus particulièrement, le gouvernement de l'Ontario a mandaté les collèges de l'Ontario d'améliorer l'accès à l'enseignement pour les personnes à faible revenu, les étudiants handicapés, les étudiants d'âge mûr et les étudiants autochtones. Entretemps, le MESFP a resserré les exigences pour les établissements d'enseignement postsecondaire au chapitre de l'accessibilité et des mesures d'accommodement pour les étudiants handicapés<sup>7</sup>, de la politique et des rapports sur les agressions sexuelles<sup>8</sup> ainsi que des services de santé mentale offerts aux étudiants. Ces modifications aux politiques sont perçues comme ayant contribué à l'élargissement du mandat des collèges publics de l'Ontario et des attentes envers ceux-ci.

En outre, la complexité des besoins étudiants individuels augmente. Selon les VP des services aux étudiants interrogés dans le cadre de l'étude sur laquelle se fonde le présent rapport, de nombreux étudiants admis au collège n'ont pas les compétences de base en mathématiques et en littératie nécessaires pour réussir. Les collèges ont également indiqué que le manque de résilience et d'indépendance chez les nouveaux étudiants constitue un défi. Une étude externe le démontre, dans laquelle l'Ontario obtient des résultats inférieurs à la moyenne nationale en matière de résilience, selon les données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2012<sup>9</sup>. D'autres études font également ressortir certaines tendances troublantes quant aux compétences en littératie et en numératie des Canadiens, notamment des étudiants fréquentant les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario<sup>10</sup>. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'étudiants handicapés a augmenté de 41 % dans les collèges postsecondaires, dont un nombre croissant éprouvent des difficultés cognitives<sup>11</sup>.

Les collèges de l'Ontario ont progressivement réagi à l'évolution de ces attentes en déployant des efforts concertés pour appuyer les étudiants à risque de ne pas obtenir de diplôme d'études postsecondaires. Ces efforts englobent les programmes de recrutement et de sensibilisation impliquant une collaboration avec des partenaires de la communauté pour aider les étudiants à

---

<sup>5</sup> (Ontario 2016b)

<sup>6</sup> Reportez-vous à la définition d'étudiant à risque à l'annexe 6.4.3.

<sup>7</sup> (Ontario 2015)

<sup>8</sup> (Ontario 2016b)

<sup>9</sup> (The Conference Board of Canada 2017)

<sup>10</sup> (Dion and Maldonado 2013; Dion 2014)

<sup>11</sup> Données de Collèges Ontario et des rapports de fin d'exercice des bureaux de soutien aux étudiants handicapés

prendre la décision de faire une demande d'admission ou d'accepter une offre d'admission, des programmes d'orientation pour faciliter la transition au niveau collégial et un soutien à l'apprentissage pour rendre le collège plus accessible aux étudiants de toutes origines. Les collèges se sont également concentrés sur l'amélioration des services de rétention et d'intervention offerts afin de s'attaquer de façon proactive aux obstacles à la réussite étudiante.

Des subventions gouvernementales ciblant certaines populations étudiantes à risque précises ont été offertes aux collèges; les coûts liés à ces programmes et services sont toutefois majoritairement financés à partir de fonds destinés aux programmes de base. En outre, certaines de ces subventions étaient exceptionnelles et provenaient de fonds qui n'étaient pas nécessairement accessibles à tous les collèges (p. ex., Fonds d'innovation en santé mentale<sup>12</sup>). Même si le MESFP réagit en fournissant un financement stable pour certains groupes à risque (p. ex., financement continu par l'intermédiaire du Fonds pour l'accessibilité pour les étudiants handicapés), d'importantes lacunes subsistent. Par conséquent, les collèges transfèrent des montants considérables de fonds destinés aux programmes de base. Une étude antérieure a démontré que le maintien du statu quo pour ces modèles de financement des collèges de l'Ontario pourrait entraîner un déficit cumulatif de 1,9 milliard de dollars d'ici 2025, et des déficits proportionnellement plus grands dans les petits collèges ou les collèges en milieu rural<sup>13</sup>. Le vieillissement accéléré de la population de l'Ontario laisse également présager une réduction du bassin de population en âge de fréquenter les collèges, ce qui forcera ces établissements à élargir leurs efforts de recrutement<sup>14</sup>. Le gouvernement provincial a reconnu cet enjeu dans une déclaration de la vice-première ministre et ministre Deb Matthews : « Les défis associés aux changements démographiques sont bien réels... les modifications aux moyens [d'aide financière] signifient qu'il y a un grand potentiel... d'accroître la participation des étudiants autochtones et des étudiants d'âge mûr<sup>15</sup>. » Toutefois, la capacité de poursuivre cette expansion sans détourner les ressources de leur mandat initial pourrait être limitée.

C'est pourquoi les collèges de l'Ontario se disent préoccupés par leur capacité à remplir de façon durable leur mandat de base en matière d'accès à l'éducation et leur nouveau mandat élargi.

## 2.2 Portée de l'analyse

Cette analyse s'est concentrée sur le rôle des 24 collèges publics de l'Ontario dans l'encouragement des étudiants à risque à atteindre leurs objectifs scolaires et professionnels. Cette étude visait plus particulièrement à cerner les tendances clés au sein des étudiants à risque, à estimer les coûts liés à la prestation d'une gamme de services de soutien évolutive aux étudiants à risque et à anticiper les avantages pour le gouvernement et la société. Dans le cadre de cette étude, des domaines de possibilités ont été élaborés pour le compte du gouvernement et des administrateurs des collèges.

## 2.3 Mandat et objectifs

Deloitte a réalisé cette étude pour le compte de Collèges Ontario afin d'explorer le rôle des collèges de l'Ontario dans les services de soutien aux étudiants à risque de ne pas terminer leurs études collégiales (voir l'annexe **6.4.3** pour la définition d'« étudiant à risque »). Cette analyse fera une mise à jour d'une étude menée par Deloitte il y a cinq ans afin d'évaluer le nombre d'étudiants à risque, la portée des programmes de soutien étudiant et les coûts supplémentaires en cause<sup>16</sup>. Les conclusions du rapport original indiquent que les collèges transféraient des fonds à partir d'autres postes budgétaires pour financer les services aux étudiants à risque, et que ces services faisaient maintenant

---

<sup>12</sup> (Ministry of Advanced Education and Skills Development 2017)

<sup>13</sup> (PwC 2017)

<sup>14</sup> (PwC 2017)

<sup>15</sup> (Simona Chiose 2017)

<sup>16</sup> (Deloitte 2012)

partie intégrante des services de base des collèges. Le rapport a aussi démontré que les travailleurs qualifiés produits par les collèges, plus particulièrement grâce à l'amélioration du taux de réussite des étudiants des groupes à risque, sont essentiels pour le maintien d'une économie forte en Ontario<sup>17</sup>.

L'analyse mise à jour dans ce rapport portait sur trois aspects clés :

- Interroger les collèges pour comprendre les coûts générés par le soutien aux étudiants à risque
- Interroger certains vice-présidents des services aux étudiants, autant dans des collèges anglophones que francophones, pour évaluer si les pressions liées au fait d'attirer, de retenir et de diplômé les étudiants à risque ont changé au cours des cinq dernières années ou pourraient changer au cours des dix prochaines années
- Analyser la demande croissante des étudiants en services de santé mentale et la complexité croissante de leurs besoins

Cette étude visait à fournir les données critiques requises pour illustrer les implications et les coûts associés à une augmentation du taux de scolarisation au sein de la province, plus particulièrement dans les groupes sous-représentés, afin d'atteindre la croissance inclusive visée par la province.

---

<sup>17</sup> (Deloitte 2012)



# 3 Méthodes

Deloitte a misé sur une étude antérieure<sup>18</sup> et a collaboré avec Collèges Ontario pour orienter l'approche globale et établir des liens avec les 24 collèges invités à participer à l'étude.

## 3.1 Analyse publique (gouvernement) des coûts et des avantages

Pour analyser les coûts et les avantages des programmes et des services destinés aux étudiants à risque, Deloitte a réalisé un sondage sur les coûts financiers auprès de l'ensemble des 24 collèges publics de l'Ontario (voir l'annexe 6.4.1 pour obtenir un modèle du sondage financier). Le taux de réponse a atteint 100 %. Pour calculer les coûts additionnels et les avantages publics découlant de ces programmes et services, Deloitte s'est fondée sur des statistiques issues de sources fiables, comme Statistiques Canada, et sur l'expertise d'administrateurs de collège. En raison de la disponibilité limitée des données requises pour l'analyse des coûts et des avantages des projets futurs, des hypothèses raisonnables ont été établies en fonction des besoins. La majorité des hypothèses analysées sont demeurées cohérentes avec les conclusions des études antérieures, tandis que la majorité des données entrées ont été mises à jour à l'aide de nouvelles données comparables issues de sources fiables (voir l'annexe 6.4.2 pour obtenir la liste complète des sources et des hypothèses). Les hypothèses générales quant au nombre d'étudiants équivalents temps plein, au nombre d'étudiants à risque desservis et au taux de diplomation accru de ces étudiants grâce aux programmes et aux services ont été établies à partir des conclusions d'études antérieures et vérifiées en collaboration avec Collèges Ontario.

Cette analyse visait à fournir une meilleure compréhension de l'ensemble des coûts associés au soutien aux étudiants à risque et à estimer les avantages pour la société d'un taux de scolarisation accru au sein de ces groupes. Les coûts financiers qu'implique cet investissement sont liés aux coûts directs des services fournis dans le cadre du programme, aux coûts de rétention additionnels associés aux subventions requises pour permettre à d'autres étudiants de commencer et de terminer leurs études collégiales, et aux recettes fiscales perdues en raison d'étudiants qui cessent de travailler ou qui réduisent leurs heures de travail pour fréquenter le collège. Le gouvernement bénéficie de ces investissements par un accroissement des recettes fiscales et une réduction des dépenses d'assurance-emploi et d'aide sociale pour les étudiants additionnels qui obtiennent un diplôme d'études collégiales<sup>19</sup>. Cette analyse ne tient pas compte d'avantages tels que l'effet d'entraînement sur la croissance économique, les avantages sur la santé ainsi que les avantages sur la participation civique et les avantages intergénérationnels. Chacun de ces domaines et de ces méthodes d'analyse coûts-avantages sont détaillés à l'annexe 6.4.2.

Veillez noter que pour fournir une meilleure compréhension de l'investissement réel des collèges dans ces programmes, un coefficient d'imputation des coûts indirects approximatifs a été établi avec chaque collège. Étant donné que les subventions ministérielles ne sont pas applicables à ces dépenses indirectes, ces dernières ont été exclues des figures sur la valeur actualisée nette et le taux de rendement interne. Les programmes et les services pouvant être inclus dans les coûts de ces programmes sont indiqués à l'annexe 6.4. Le financement associé au soutien financier a

---

<sup>18</sup> (Deloitte 2012)

<sup>19</sup> Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux pourraient également tirer avantage d'un taux de diplomation accru au niveau collégial, même si le financement destiné aux programmes pour les étudiants à risque est principalement reçu du gouvernement provincial.

volontairement été exclu de ces totaux puisqu'il est considéré comme une fonction de base des collèges qui serait maintenue dans d'autres circonstances.

## 3.2 Consultations avec les intervenants

Afin de mieux comprendre la nature évolutive du soutien aux étudiants à risque, des entrevues ont été menées avec les VP des services aux étudiants de neuf collèges en mars 2017. Les répondants ont fait part de leur expérience personnelle et d'expériences percutantes vécues par des étudiants. Les collèges interrogés ont été sélectionnés afin de fournir un échantillon représentatif de collèges de différentes régions, tailles et langues. Chaque entrevue a duré environ une heure, et les participants avaient pu s'y préparer à l'aide du guide distribué à l'avance (voir l'annexe 6.2 pour obtenir un exemplaire du guide d'entrevue). Afin d'assurer une représentation exacte et pertinente de ces entrevues, les citations ou les figures mentionnées durant les entrevues ont été vérifiées dans le cadre de communications de suivi.

## 3.3 Domaines de possibilités

À partir de ces conclusions, certaines perspectives initiales et certains domaines de possibilités ont été établis pour le gouvernement et les administrateurs des collèges. L'un des principaux domaines de possibilités réside dans une collaboration et une communication améliorées entre les différents intervenants. Par conséquent, ce rapport vise à traiter cette lacune en encourageant la collaboration à l'échelle sectorielle afin de mieux comprendre les besoins des groupes d'étudiants à risque et le réseau de soutien requis pour leur permettre de réussir. Ces perspectives sont axées sur l'atteinte de la croissance inclusive visée par la province.

## 4 Aperçu des conclusions

Les collèges de l'Ontario soulèvent des préoccupations quant à leur capacité à remplir de façon viable un mandat qui ne cesse de croître sans une augmentation du financement correspondant. Cela a d'importantes répercussions non seulement sur l'économie provinciale, mais aussi sur les étudiants qui dépendent de ces services au quotidien. Ces conclusions émanent de quatre grandes tendances au sein des étudiants à risque en Ontario :

1. Les besoins et les attentes en matière de soutien offert par les collèges aux étudiants à risque augmentent;
2. Les coûts de soutien aux étudiants à risque augmentent;
3. Les collèges sont confrontés à des pressions sur les programmes pour les étudiants à risque, même si les résultats s'améliorent;
4. De nombreuses occasions d'innovation initiales sont mises à profit par les collèges;

On s'attend à ce que ces tendances aient d'importantes répercussions sur notre province et l'économie. Selon l'analyse financière menée pour l'élaboration de ce rapport, **les collèges dépensent 165 millions de dollars (sans les coûts indirects) dans les programmes et les services pour les étudiants à risque** financés par les subventions du MESFP pour les établissements d'enseignement postsecondaire. Ces dépenses sont généralement couvertes à partir de fonds destinés à l'exploitation et aux programmes scolaires, et seulement **45 millions de dollars proviennent de financement ciblé du MESFP**. Ces investissements s'attaquent à une priorité sociale de grande importance tout en offrant un avantage économique clair avec un **taux de rendement de l'investissement public estimé de 13 %**, qui se traduit par un accroissement des recettes fiscales et une réduction des dépenses d'assurance-emploi et d'aide sociale pour les étudiants additionnels qui obtiennent un diplôme d'études collégiales grâce à ces programmes<sup>20</sup>. Si les tendances mentionnées ci-dessous se maintiennent, les étudiants issus des groupes à risque pourraient souffrir de coupures importantes dans les services de soutien offerts par les collèges. Une telle situation entraînerait une diminution de la capacité des collèges à remplir leur mandat global et possiblement l'externalisation vers la société des coûts liés au soutien de ces étudiants.

### 4.1 Les besoins et les attentes en matière de soutien offert par les collèges aux étudiants à risque augmentent

Les collèges de l'Ontario sont confrontés à une augmentation des besoins dans la majorité, voire la

*« Nous avons le mandat de nous assurer de préparer les étudiants pour le marché du travail, mais la communauté nous demande maintenant d'inclure le soutien aux étudiants à risque dans notre mandat... d'aider ces étudiants à s'intégrer à la communauté et au marché du travail ». Renée Hallée, directrice des services aux étudiants, Collège Boréal*

totalité des groupes à risque. Certains collèges ont atteint le point critique où ils ont l'impression que la majorité de leurs étudiants sont à risque et ont besoin de soutien spécialisé. Par exemple, un VP aux services aux étudiants a mentionné : « Lorsque vous parlez d'étudiants à risque, vous parlez de nos étudiants. » Plus précisément, on a observé une augmentation des populations d'étudiants

<sup>20</sup> Ce taux exclut les coûts indirects liés à ces programmes. Consultez l'annexe 6.4 pour connaître la méthodologie détaillée.

ayant un handicap (problèmes de santé mentale inclus), d'étudiants autochtones, de nouveaux immigrants et d'étudiants d'âge mûr. Une boucle de rétroaction semble se former à mesure que les collèges soutiennent de mieux en mieux les groupes d'étudiants à risque, ce qui entraîne une augmentation du nombre d'admissions au sein de ces groupes. Globalement, cette réalité entraîne une augmentation du nombre d'étudiants à risque en ce qui concerne l'admission générale. La complexification des besoins étudiants et l'augmentation des attentes en matière de soutien étudiant au sein de ces groupes ajoutent également à la pression exercée sur les collèges. Par exemple, un plus grand nombre d'étudiants arrivent au collège avec des plans d'apprentissage personnalisés créés à l'école secondaire. Ces étudiants pourraient s'attendre à ce que les services aux étudiants au niveau collégial offrent aussi des plans d'apprentissage personnalisés, même s'il n'y a pas nécessairement de ressources affectées à de tels programmes.

En raison de ces facteurs, les entrevues ont révélé que les collèges subissent une pression grandissante entre le fait de devoir aider un nombre croissant d'étudiants à risque qui exigent un soutien et des cours d'appoint de plus haut niveau, et le fait de devoir produire des diplômés qualifiés et compétents qui feront honneur à la réputation des collèges et de leurs diplômés.

Les nouveaux immigrants sont un bon exemple de groupe d'étudiants à risque étant donné que les collèges continuent d'être la destination la plus fréquemment choisie par ces étudiants. La proportion d'étudiants au sein de la population étudiante collégiale qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle est passée de 18 % en 2010-2011 à 23 % en 2015-

2016<sup>21</sup>. Ces étudiants ont souvent besoin de services d'orientation considérables pour faciliter leur transition à l'enseignement postsecondaire. Ils sont nombreux à avoir besoin de cours d'appoint et de soutien linguistique. Une étude a suggéré que les immigrants de première génération, qui représentaient environ 13 % des candidats à l'admission au collégial en 2015<sup>22</sup>, pourraient arriver trop tard pour recevoir un diagnostic d'incapacité invisible précis avant d'entamer leurs études postsecondaires<sup>23</sup>. Cela peut entraîner de nouveaux défis pour les administrateurs et le personnel des collèges. À titre anecdotique, certains collèges ont mentionné que leur population de nouveaux immigrants provenait de pays aux cultures de plus en plus variées. Cela peut entraîner de nouveaux défis pour l'intégration de ces étudiants à la communauté. À titre de développement plus récent, de nombreux collèges ont aussi signalé une augmentation du nombre d'étudiants réfugiés. Ces étudiants ont souvent des besoins en matière de santé mentale et de culture qui dépassent les besoins habituels des étudiants nés à l'étranger.

*« Nous avons accepté encore plus de personnes déplacées qu'avant, comme un groupe de réfugiés syriens... ces étudiants sont en plus petit nombre, mais exigent beaucoup plus de soutien. » Craig Stephenson, VP des services aux étudiants, Collège Centennial*

*« Dans la région de Waterloo, de 70 à 80 % des nouveaux emplois exigent une forme d'éducation postsecondaire, bien que Waterloo ne produise pas de diplômés à ce rythme... nous nous concentrons donc sur la formation des travailleurs déplacés pour qu'ils s'intègrent au marché du travail... ces groupes ont des besoins uniques. » Mike Dinning, VP des services aux étudiants, Collège Conestoga*

Les étudiants d'âge mûr peuvent aussi être considérés comme un groupe à risque. De nombreux collèges ont constaté une augmentation du nombre d'étudiants non traditionnels qui retournent à l'école pour suivre des cours d'appoint. Cette situation est en partie attribuable aux perturbations de l'économie. Par exemple, la majorité des collèges ayant participé à l'étude sont confrontés à une augmentation du nombre d'étudiants qui occupaient un emploi dans le

<sup>21</sup> (Colleges Ontario 2017)

<sup>22</sup> (Colleges Ontario 2017)

<sup>23</sup> (Sweet et al. 2012)

secteur de la fabrication et qui ont été encouragés à retourner à l'école. Les données de Collèges Ontario révèlent que le pourcentage d'étudiants au collégial âgés de 21 ans et plus s'élevait à 15 % en 2015<sup>24</sup>. En outre, le pourcentage de candidats à l'admission au collégial qui ne proviennent pas directement de l'école secondaire est passé de 63,4 % en 2010-2011 à environ 67,7 % en 2015-2016<sup>25</sup>.

Ces étudiants ont différentes attentes et pourraient ne pas être habitués aux cours théoriques. Les collèges ont investi des ressources supplémentaires dans les services d'orientation et de consultation pour les étudiants d'âge mûr afin de s'attaquer de façon proactive aux obstacles susceptibles

*« [Nous] offrons des programmes pour un groupe de huit étudiants autochtones, tandis qu'un groupe d'étudiants locaux ordinaires comprend au moins 40 étudiants. » Wayne Poirier, VP des services aux étudiants, Collège Mohawk*

d'empêcher ces étudiants de commencer ou de terminer des études collégiales. La nécessité de ces programmes est sans équivoque. Certains collèges ont indiqué offrir de nouveaux « camps d'entraînement intensif » en mathématiques pour aider les étudiants insuffisamment préparés qui seraient immédiatement refusés. Le Collège Conestoga a créé un programme de tutorat technique visant principalement à aider les étudiants d'âge mûr à se familiariser avec les technologies<sup>26</sup>. En

*« Nous avons commencé à organiser plus d'activités d'information à notre centre d'enseignement aux Autochtones et nous observons un énorme intérêt au sein de nombreux groupes étudiants... environ 2 000 étudiants participent à ces activités, mais nous sommes loin d'avoir 2 000 étudiants autochtones. » Janice Beatty, VP des services aux étudiants, Collège Sault*

outre, un nombre croissant d'étudiants d'âge mûr fréquentent le collège après l'université, et ils s'attendent souvent à recevoir un niveau de soutien similaire à celui offert par les universités, même si les collèges reçoivent environ la moitié du financement octroyé aux universités<sup>27</sup>.

Les populations étudiantes autochtones fournissent un troisième exemple. Le nombre d'étudiants autochtones a

augmenté dans de nombreux collèges; 7 % des nouveaux étudiants admis en 2015-2016 ont indiqué être des Autochtones, comparativement à 3 % en 2010-2011<sup>28</sup>. Le nombre croissant de membres des Premières Nations, d'Inuits et de Métis qui terminent leurs études secondaires a contribué à l'augmentation du nombre d'étudiants autochtones au niveau collégial, alors que le taux de diplomation universitaire au sein de cette population demeure plus bas qu'au sein de la population en général<sup>29</sup>. Cette augmentation est en partie attribuable à une sensibilisation accrue et mieux ciblée des communautés autochtones, mais aussi au fait que les individus sont de plus en plus disposés à se définir comme des Autochtones. Un certain nombre de collèges ont mentionné inviter des aînés dans les résidences sur les campus, financer des centres autochtones et organiser des cérémonies autochtones durant l'année. Certains collèges, comme le Collège Sault, ont admis un mélange positif d'étudiants autochtones, d'étudiants internationaux et d'étudiants locaux non autochtones. D'autres collèges, comme le Collège Centennial, ont élaboré des programmes de mentorat axés sur la réduction des obstacles à la réussite pour les étudiants autochtones. La publication du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada a alimenté la mise en œuvre de ces efforts.

La santé mentale est également un domaine de préoccupation important pour les collèges étant donné qu'un certain nombre de problèmes de santé mentale complexes se manifestent typiquement aux âges où les individus entreprennent des études postsecondaires. Ces problèmes peuvent aussi être

<sup>24</sup> (Colleges Ontario 2017)

<sup>25</sup> (Colleges Ontario 2017)

<sup>26</sup> (Woodley 2017)

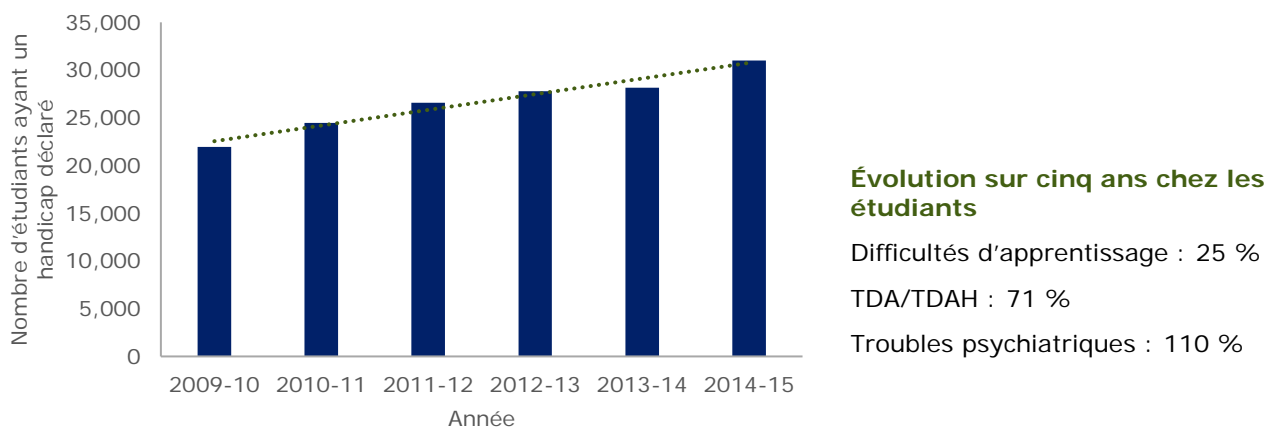
<sup>27</sup> (Financial Accountability Office of Ontario 2016)

<sup>28</sup> (Colleges Ontario 2017, 2012)

<sup>29</sup> (Bougie, Kelly-Scott, and Arriagada 2013)

aggravés par le stress et le manque d'exercice souvent observés chez les étudiants au niveau collégial. Ces problèmes de santé mentale comprennent, sans toutefois s'y limiter, la schizophrénie<sup>30</sup>, l'anxiété, la dépression et les troubles de l'humeur<sup>31</sup>. Les taux d'étudiants ayant reçu un diagnostic de trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH), de difficultés d'apprentissage, de troubles psychiatriques ou d'autres incapacités ont également augmenté de façon importante en Ontario au cours des trois dernières années<sup>32</sup>. Certaines de ces augmentations pourraient être attribuables à un accroissement des taux de déclaration volontaire et du rayonnement des étudiants ayant des problèmes de santé mentale grâce à une diminution de la stigmatisation à l'égard de ces incapacités. Par exemple, le pourcentage d'étudiants au collégial ayant déclaré utiliser les services pour les étudiants ayant des besoins particuliers ou les étudiants handicapés a augmenté de 14 % en 2015-2016<sup>33</sup>. Les admissions dans les programmes d'accessibilité ont augmenté dans la majorité des collèges interrogés dans le cadre de cette étude. Les étudiants ayant reçu un diagnostic de handicap ou de problème de santé mentale ont souvent besoin de plus de soutien que les autres étudiants.

Figure 2 : Nombre d'étudiants handicapés qui fréquentent les collèges de l'Ontario, par année<sup>34</sup>



<sup>30</sup> (Canada's Public Policy Forum 2014)

<sup>31</sup> (Findlay 2017)

<sup>32</sup> (American College Health Association 2016, 2013)

<sup>33</sup> (Colleges Ontario 2017)

<sup>34</sup> Données de Collèges Ontario et des rapports de fin d'exercice des bureaux de soutien aux étudiants handicapés

## **Aperçu des perspectives : La santé mentale sur les campus**

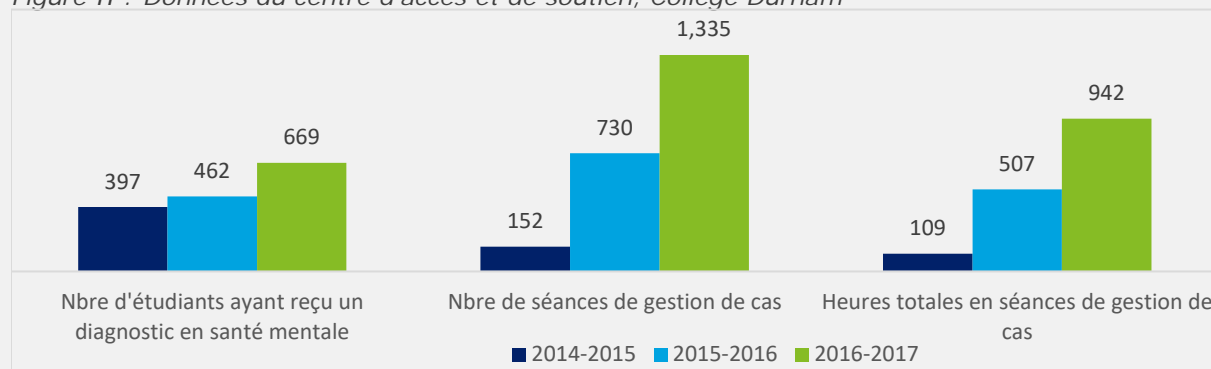
La portée de l'étude a été élargie pour se concentrer davantage sur la santé mentale étant donné la prévalence croissante des défis liés à la santé mentale pour les étudiants au niveau postsecondaire. Afin d'explorer cet aspect, des entrevues de groupe ont été organisées dans les collèges interrogés aux fins de suivi pour l'élaboration du rapport général (voir l'annexe 6.5 pour obtenir plus de détails).

Ces entrevues suggèrent que les collèges de l'Ontario se rapprochent d'un point critique étant donné la demande croissante provenant d'un nombre croissant d'étudiants aux prises avec des problèmes de santé mentale et la complexification des cas. Ces cas soulèvent de grands défis et amènent de grandes possibilités d'évolution pour les collèges. Même si les défis associés à la pression croissante exercée sur des ressources limitées sont bien réels, les collèges ont insisté sur le fait qu'ils ne devraient pas simplement être perçus comme étant négatifs étant donné la diminution de la stigmatisation des étudiants ayant des problèmes de santé mentale.

La disponibilité des données peut également poser un défi étant donné la complexité que représente la catégorisation de la santé mentale; ces tendances peuvent toutefois s'illustrer par une **complexité accrue** des cas (p. ex., illustrées par une augmentation de 26 % du nombre de visites de consultation par étudiant au Collège Mohawk depuis 2013-2014 et une augmentation de près de cinq fois du nombre de visites de gestion de cas réservées à des cas plus sérieux au Collège Centennial depuis 2014-2015). Ces tendances s'illustrent également par le **nombre croissant d'étudiants** s'inscrivant aux centres d'accessibilité des collèges et les types de diagnostics déclarés. Les données se limitent aux causes sous-jacentes de ces problèmes de santé mentale, bien que de nombreux collèges aient spécifiquement indiqué un nombre croissant d'étudiants ayant des problèmes de dépendance et des maladies concomitantes, des enjeux qui soulèvent des défis plus complexes. À titre d'exemple, au Collège Durham, le nombre d'étudiants ayant reçu un diagnostic en santé mentale a augmenté de plus de 69 % depuis 2014-2015, tandis que le pourcentage d'étudiants souffrant de troubles mentaux concomitants est passé de 15 % en 2012-2013 à 41 % en 2016-2017 (voir la figure II pour obtenir plus de détails).

*« Les cas complexes peuvent représenter un véritable défi pour l'équipe de soutien d'un collège. Il suffit de quelques cas complexes pour qu'un véritable fardeau pèse sur les centres de services aux étudiants. » Meg Houghton, directrice de l'accessibilité, du bien-être et du développement des étudiants, Collège Humber*

Figure II : Données du centre d'accès et de soutien, Collège Durham



En plus des tendances ci-dessus, la plupart des collèges ont aussi indiqué recevoir des demandes de mesures d'accommodement de plus en plus fréquentes et complexes de la part des étudiants (p. ex., reprises d'examens, repoussement des dates de remise des projets, cours manqués pendant de longues périodes). Certains des nouveaux défis relatifs à ces mesures d'accommodement découlent de la décision de la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) de l'Ontario de 2016 visant le retrait des exigences selon lesquelles un diagnostic doit être obtenu avant qu'un étudiant puisse avoir droit à des mesures d'accommodement. Ces demandes peuvent entraîner des défis au chapitre de la planification et de l'organisation des horaires et accroître les besoins de coordination et de collaboration entre les facultés et le personnel. Les deux études de cas citées ci-dessous illustrent les besoins contextuels et les demandes de mesures d'accommodement souvent complexes des étudiants ayant des problèmes de santé mentale :

#### Faits vécus :

- Un étudiant ayant des problèmes de santé mentale a été admis au Collège Durham après avoir été refusé par un autre collège. L'étudiant se voyait auparavant accorder un délai supplémentaire pour faire ses examens dans le cadre de mesures d'accommodement, mais il n'était pas préparé à répondre aux exigences extrascolaires de l'éducation postsecondaire. Le Collège Durham a offert des rencontres d'accessibilité en continu avec un accompagnateur et des séances de mentorat hebdomadaires avec un pair, en plus d'orienter l'étudiant vers d'autres services. Résultat : l'étudiant a réussi le programme et songe à faire d'autres études postsecondaires.
- Un étudiant avait reçu un diagnostic de TDAH et de problèmes de santé mentale liés à la régulation des émotions. L'étudiant faisait une deuxième tentative de retour au collège et recevait de l'aide par l'intermédiaire de séances de consultation bihebdomadaires, de séances d'accompagnement vers le bien-être bihebdomadaires, d'un soutien lors des situations de crise, d'un accès élargi à des conseillers en apprentissage et d'une infirmière en santé mentale. La participation du doyen a été requise étant donné la nature des demandes de l'étudiant. L'étudiant progresse actuellement très bien, mais a besoin de soutien continu pour la gestion de ses émotions.

En réaction à ces tendances, les collèges élaborent des modèles novateurs pour mieux trier les étudiants et les orienter vers les soins appropriés afin d'offrir un soutien plus proactif tout en réduisant le fardeau sur le réseau de soutien des collèges. Par exemple, le Collège Boréal a modifié son modèle pour mieux s'assurer que les étudiants ayant des problèmes de santé mentale moins complexes sont dirigés vers des ressources qui les aideront à gérer leur santé mentale. Dans certains cas, cela implique d'offrir des conversations informelles axées sur la « compassion » avant d'entamer le processus de gestion de cas officiel. Les collèges commencent également à améliorer l'éducation relative à la santé mentale sur les campus afin de réduire la stigmatisation et de sensibiliser davantage la communauté envers cet aspect tout en misant sur la résilience des diplômés pour les préparer à la vie après leurs études postsecondaires.



*La demande en services de soutien sur les campus augmente contrairement aux ressources correspondantes, ce qui entraîne de réels défis pour le soutien à la réussite de ces étudiants. Les collèges ont néanmoins insisté sur le fait que ces défis ne devraient pas uniquement être perçus comme étant négatifs. Tous ont vu d'un bon œil la réduction de la stigmatisation, l'amélioration de la sensibilisation à l'égard de la santé mentale et l'augmentation du soutien offert aux étudiants. Les étudiants ayant des problèmes de santé mentale plus complexes ont généralement été considérés comme étant à risque, mais l'écart entre la réussite des étudiants ayant des problèmes de santé mentale et les autres étudiants s'est rétréci. Grâce aux investissements faits par les collèges, les étudiants qui auraient auparavant eu de la difficulté à s'intégrer et à contribuer à la communauté et à l'économie de l'Ontario peuvent maintenant le faire.*

Des données récentes fournies par les collèges suggèrent que le nombre total d'étudiants handicapés a augmenté de 41 %, passant d'environ 22 000 étudiants en 2009-2010 à 31 000 étudiants au cours de l'année scolaire 2014-2015<sup>35</sup>. La croissance a été plus marquée au chapitre des problèmes psychiatriques ou des incapacités liées à des problèmes de santé mentale, à l'autisme et au déficit d'attention<sup>36</sup>. Pour ajouter à l'ampleur du défi, les étudiants ayant des problèmes de santé mentale deviennent de plus en plus susceptibles de rechercher de l'aide sur le campus. En réaction à cet enjeu, les collèges ont commencé à envisager de créer un « modèle intégré fondé sur la communauté, situé sur le campus » alimenté par des ententes de service à l'échelle communautaire pour permettre aux étudiants de recevoir immédiatement les soins et le soutien dont ils ont besoin. Cela pourrait contribuer à réduire la stigmatisation sur les campus.

Ce défi pourrait aussi découler du fait que les partenaires communautaires orientent de plus en plus les étudiants vers les campus afin de réduire les délais d'attente. En réaction aux besoins croissants, certains collèges ont aussi indiqué avoir lancé de nouveaux programmes pilotes ciblant spécifiquement les étudiants ayant un trouble du spectre de l'autisme. Par exemple, le Collège Durham a récemment mis sur pied un groupe social pour les étudiants résidents atteints d'un tel trouble, et le Collège Centennial a récemment lancé un programme de services d'orientation professionnelle pour les étudiants handicapés. Le Collège Sault a aussi mis sur pied un réseau de santé mentale en partenariat avec l'Université Algoma, l'hôpital régional de Sault Ste. Marie, l'ACSM d'Algoma, les conseils scolaires du district d'Algoma et du district des écoles catholiques d'Huron-Supérieur, et Ambulance Saint-Jean. Le modèle vise l'amélioration de la capacité en matière de soutien à la santé mentale et au bien-être des étudiants<sup>37</sup>. La pression sur les collèges augmente également à mesure que les établissements d'enseignement sont confrontés à des étudiants aux besoins individuels plus complexes, une réalité qui découle en partie du fait qu'un nombre croissant d'étudiants handicapés réussissent leurs études

*« Il y a eu d'importantes augmentations dans les taux de réponse des étudiants qui éprouvent du stress et de l'anxiété... même si le pourcentage d'étudiants desservis n'augmente pas, les mêmes étudiants font appel aux services à plusieurs reprises. » Wayne Poirier, VP des services aux étudiants, Collège Mohawk*

secondaires. Les répercussions sur les collèges sont proportionnellement plus élevées que sur les universités parce que certaines sous-catégories d'étudiants handicapés, comme les étudiants ayant des besoins particuliers, sont plus susceptibles de faire des études collégiales plutôt qu'universitaires. Cette tendance est souvent attribuable au fait que l'accès à certains cours a été restreint au niveau secondaire pour ces étudiants, ce qui limite leur capacité à fréquenter l'université<sup>38</sup>. Cette situation a entraîné de nouveaux défis puisque ces étudiants aux besoins complexes ont souvent des

<sup>35</sup> Données fournies par Collèges Ontario et rapports de fin d'exercice des bureaux de soutien aux étudiants handicapés

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> (Centre for Innovation in Campus Mental Health 2017)

<sup>38</sup> (Sweet et al. 2012)

besoins disproportionnellement élevés à l'égard des ressources et des programmes. Ces besoins peuvent être comblés, par exemple, par des plans d'apprentissage personnalisés et des recommandations supplémentaires directes à des partenaires communautaires et des réseaux de soutien externes. Les collèges décrivent cette approche comme un modèle de soutien circulaire holistique. Par exemple, un collège a soulevé un enjeu relativement au soutien d'un étudiant autiste qui souhaitait obtenir un diplôme en ingénierie. Un autre collège travaillait avec un étudiant daltonien qui faisait des études pour obtenir un diplôme d'électricien. Nous n'observions pas ce genre de cas il y a 10 ou 15 ans. Aider ces étudiants à réussir exige une étroite collaboration entre les facultés, le personnel de soutien pédagogique, les services aux étudiants et possiblement l'école secondaire qu'ont fréquentée ces étudiants. Ces exemples illustrent les décisions difficiles que doivent prendre les collèges quant au degré d'accessibilité approprié pour les étudiants. De nombreux collèges ont signalé un accroissement de la complexité des cas en raison de la réglementation édictée dans la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et de la décision de la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) sur les mesures d'accommodement rétroactives pour les problèmes de santé mentale non déclarés<sup>39</sup>.

## 4.2 Les coûts de soutien aux étudiants à risque augmentent

Le total annuel des coûts directs liés au soutien des étudiants à risque pour les étudiants au postsecondaire subventionnés par le gouvernement, aide financière exclue, est estimé à 165 millions de dollars, ou 1 100 dollars par étudiant admis. Ces chiffres indiquent une augmentation de 15 % depuis 2010-2011 et représentent maintenant 11 % des subventions pour l'exploitation et les programmes spéciaux du MESFP reçues par les collèges pour l'année 2015-2016. Cette croissance est en grande partie alimentée par une augmentation de la demande en services et des coûts liés à la conformité.

En outre, les collèges engagent déjà environ 41 millions de dollars de coûts directs pour couvrir les dépenses liées aux installations, aux services publics, aux salaires non attribués et aux fournitures, pour un montant total estimé de 206 millions de dollars de coûts pour le soutien des programmes et des services fournis aux étudiants à risque. Une étude antérieure a soutenu que ces coûts augmentent, tout particulièrement à cause des installations vieillissantes des collèges de l'Ontario<sup>40</sup>.

*« Même si nous obtenons de nouvelles subventions pour nos projets et que nous mettons en place des services, lorsque les projets se terminent, nous voyons souvent augmenter la demande des étudiants et la charge de travail sans pouvoir augmenter les niveaux de personnel de façon permanente. » Renée Hallée, directrice des services aux étudiants, Collège Boréal*

Les fonds ciblés pour le soutien de certaines populations d'étudiants à risque sont en fait passés de 37 millions de dollars en 2010-2011 à 45 millions de dollars en 2015-2016<sup>41</sup>. Ces fonds ciblés entraînent déjà un déficit de 161 millions de dollars (78 %) provenant de fonds destinés à l'exploitation et aux programmes scolaires de base<sup>42</sup>. Entretemps, le financement de base du MESFP dans le cadre de financement des collèges est demeuré stable au cours des cinq dernières années. Il

---

<sup>39</sup> (Ontario Human Rights Commission 2016)

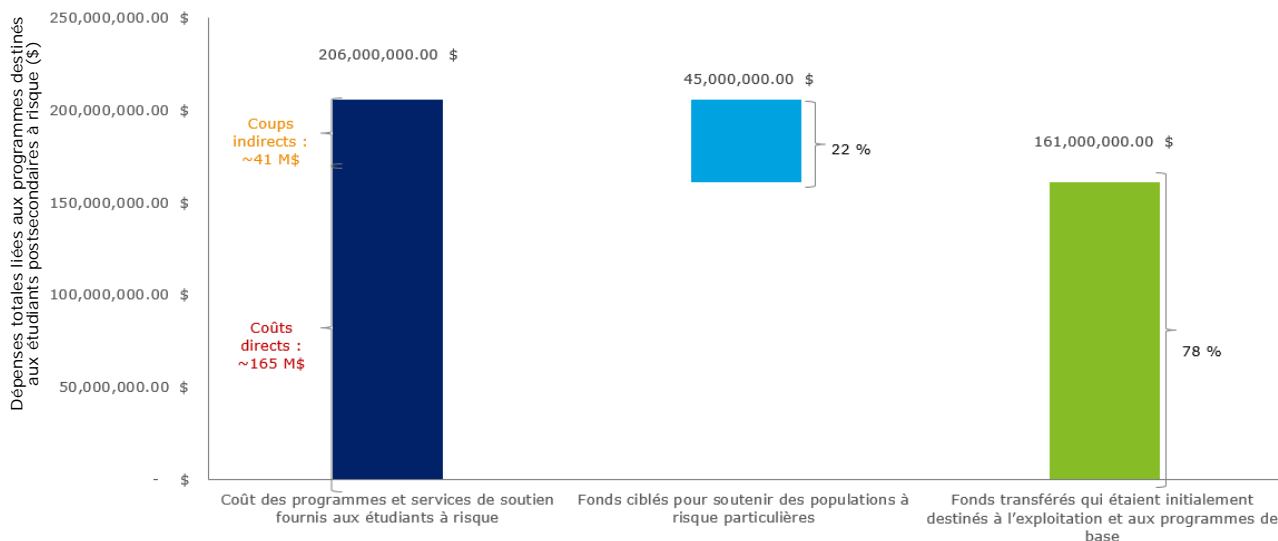
<sup>40</sup> (PwC 2017)

<sup>41</sup> Selon les données sur le financement offert aux collèges par le MESFP en 2010-2011 et 2015-2016 fournies par Collèges Ontario

<sup>42</sup> Ibid. Les fonds ciblés proviennent du Fonds pour la réussite des étudiants autochtones pour les établissements autochtones, du Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés, du Fonds pour les interprètes, du Fonds pour les services de soutien aux malentendants, des bourses pour les étudiants de première génération, du projet pilote sur les troubles du spectre de l'autisme, du Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents et du Fonds d'initiatives autochtones

faut également souligner que le gouvernement a annoncé un financement annuel supplémentaire de six millions de dollars pour les services de santé mentale dans le secteur postsecondaire.

Figure 1 : Répartition des coûts (coûts indirects inclus) et sources de financement pour les programmes destinés aux étudiants postsecondaires à risque



### 4.3 Les collèges sont confrontés à des pressions sur les programmes pour les étudiants à risque, même si les résultats s'améliorent

La **subvention de fonctionnement totale du MESFP par étudiant collégial** est passée d'environ **7 000 \$** en 2010-2011 à **6 400 \$** en 2015-2016<sup>43</sup> même si, à titre anecdotique, l'écart de rétention entre les étudiants à risque et les étudiants ordinaires semble se rétrécir, tout particulièrement au sein des étudiants autochtones et des étudiants handicapés. Comme nous l'avons précédemment mentionné, les fonds sont de plus en plus destinés à des groupes à risque précis. Par exemple, le MESFP fournit un financement directement affecté à des groupes à risque précis par l'intermédiaire du Fonds pour la réussite des étudiants autochtones pour les établissements autochtones, du Fonds d'initiatives autochtones, du Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés, du Fonds pour les interprètes, du Fonds pour les services de soutien aux malentendants, des bourses pour les étudiants de première génération, du projet pilote sur les troubles du spectre de l'autisme et du Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents.

*« Dans le cas des étudiants ayant des problèmes de santé mentale, le taux de rétention se situe à quelques points en dessous du taux de rétention des étudiants n'ayant pas de tels problèmes... il y avait auparavant un écart de 6 à 7 % entre les taux de rétention, donc l'écart diminue. »*  
 Janice Beatty, VP des services aux étudiants, Collège Sault

<sup>43</sup> Selon les données sur le financement offert aux collèges par le MESFP en 2010-2011 et 2015-2016 fournies par Collèges Ontario

En réaction à ces pressions budgétaires, les collèges ont diversifié leurs efforts de financement. Plus particulièrement, ils ont été encouragés à recruter un plus grand nombre d'étudiants internationaux pour accéder à de nouvelles sources de revenus. En plus d'attirer un nombre croissant d'étudiants internationaux, les collèges se tournent de plus en plus vers des sources de financement autres que le MESFP, comme le Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté<sup>44</sup>. Certains collèges ont également commencé à approcher le secteur privé pour solliciter des fonds à différents degrés de

*« Nous avons approché d'autres groupes pour obtenir du financement, mais l'argent manque... nous ne sommes pas considérés comme des fournisseurs de soins de santé... nous misons sur chaque possibilité qui s'offre à nous, mais souvent nos efforts ne portent pas fruit. Nos étudiants considèrent cet enjeu si essentiel qu'ils ont fait équipe avec nous pour investir de l'argent dans nos programmes. » Janice Beatty, VP des services aux étudiants, Collège Sault*

réussite. Un collège inclus dans l'étude a passé avec succès une résolution étudiante visant à miser sur de nouveaux frais auxiliaires pour financer certains services en santé mentale; certains collèges n'ont toutefois pas mis de tels plans en œuvre. Ces efforts de financement exigent une quantité considérable de temps et d'énergie, et tous s'entendent sur le fait que très peu de fonds sont disponibles.

Selon les conclusions de cette étude, les dépenses dans les programmes et les services pour les étudiants à risque

représentent un investissement gouvernemental important qui génère un **taux de rendement de l'investissement public de 13 %** et une **valeur actualisée nette de 198 millions de dollars**<sup>45</sup>.

Ce taux de rendement est calculé à partir des coûts suivants :

- **Dépenses directement liées aux programmes et aux services pour les étudiants à risque** : Les dépenses totales directement liées aux programmes et aux services pour les étudiants à risque sont passées de **144 millions de dollars** en 2010-2011 à **165 millions de dollars** en 2015-2016 et représentent maintenant **11 % de la subvention de fonctionnement totale du MESFP**.
- **Taux de rétention accru** : Les programmes pour les étudiants à risque entraînent pour le gouvernement une **augmentation du coût de financement total estimée à 84 millions de dollars** affectés sur une période de deux ans (durée habituelle d'un programme d'études collégiales) en raison de l'augmentation du taux de rétention des étudiants.
- **Perte de recettes fiscales** : Ces programmes coûtent en tout **20 millions de dollars** au gouvernement en pertes de recettes fiscales totales sur une période de deux ans, attribuables aux étudiants qui quittent leur emploi à temps plein pour fréquenter un collège.

Ces coûts sont plus que compensés par les avantages découlant d'une augmentation du taux de diplomation au niveau collégial suivants :

- **Augmentation des recettes fiscales annuelles** : L'augmentation des salaires générée par un accroissement du taux de diplomation au niveau collégial entraîne une augmentation de **18 millions à 48 millions de dollars** de recettes fiscales annuelles totales, dont la variance dépend du revenu moyen par catégorie d'âge pour les diplômés au niveau collégial comparativement aux diplômés au niveau secondaire.
- **Économies sur le plan des dépenses d'assurance-emploi** : Le gouvernement réalise environ **350 000 \$** d'économies totales sur le plan des dépenses annuelles liées à l'assurance-

---

<sup>44</sup> (Government of Ontario 2015)

<sup>45</sup> Veuillez vous reporter à l'annexe 6.4 pour obtenir le détail des hypothèses et un résumé de la méthode employée.

emploi grâce aux meilleurs résultats qu'obtiennent les diplômés du collégial sur le marché du travail.

- **Économies sur le plan de l'aide sociale** : Le gouvernement réalise **15 millions de dollars d'économies sur le plan de l'aide sociale** grâce aux meilleurs résultats qu'obtiennent les diplômés du collégial sur le marché du travail.

Par conséquent, il est clair que les investissements dans les programmes pour les étudiants à risque représentent un investissement public important, même sans les avantages supplémentaires bien établis tels que l'effet d'entraînement sur la croissance économique, les avantages sur la santé, les avantages sur la participation civique et les avantages intergénérationnels.

## 4.4 De nombreuses occasions d'innovation initiales sont mises à profit par les collèges

Une majorité des collèges interrogés pour l'établissement du rapport ont indiqué avoir évolué vers un modèle de soutien étudiant plus proactif et holistique. Cette transition avait pour but de régler les problèmes avant qu'ils ne tournent en crise. D'autres innovations ont également été mises en œuvre en ce qui concerne l'implication des facultés et du personnel, les solutions technologiques et les partenariats communautaires afin de partager les ressources et les connaissances. Toutes ces innovations sont maintenues afin de répondre aux besoins complexes et en constante évolution des étudiants avec les ressources limitées disponibles. Par conséquent, ces innovations forcent les collèges à en faire plus avec moins de ressources, alors que 78 % des fonds (161 millions de dollars) sont transférés à partir des fonds destinés à l'exploitation et aux programmes de base afin de couvrir les coûts nets des programmes de soutien aux étudiants à risque dans les collèges et de réduire le déficit de financement.

### 4.4.1 Soutien étudiant proactif

Les collèges tentent d'adopter des modèles de soutien étudiant plus proactifs par différents moyens. Au cours des cinq dernières années, l'approche la plus courante pour faire évoluer le soutien étudiant dans les collèges a été de repenser le modèle des consultations. Un accent accru est mis sur une plus grande coordination par les conseillers des activités de soutien entre les différents départements afin d'appuyer les étudiants de façon plus proactive, le tout combiné à une plus grande spécialisation et une meilleure formation. Certains collèges ont commencé à colocaliser les bureaux de soutien afin de réduire les obstacles à l'accessibilité et de permettre aux fournisseurs de services d'accomplir plusieurs tâches à la fois et de s'ajuster plus rapidement à l'évolution de la demande. En outre, de nouveaux bureaux plus spécialisés ont ouvert leurs portes en réaction à la complexification des besoins étudiants, notamment au chapitre de la santé mentale et du bien-être. D'autres collèges ont indiqué devenir plus efficaces dans le soutien des étudiants handicapés à mesure que leur personnel accumule de l'expérience et établit des précédents. Plus particulièrement, les collèges ont mentionné être plus efficaces au moment de déterminer les mesures d'accommodement nécessaires pour assurer l'accessibilité des étudiants ayant des besoins complexes. Les collèges espèrent que cette formation en établissement pourra s'appliquer à d'autres enjeux touchant les étudiants à risque.

*« C'est notre objectif en tant qu'organisation de devenir plus proactifs... d'utiliser un modèle plus centré sur l'utilisateur ou l'étudiant. » Laura Stanbra, VP des services aux étudiants, Collège Algonquin*

D'autres innovations étaient axées sur la reconception de la période de transition au collège, qui s'est effectuée par l'intermédiaire d'une nouvelle orientation et d'une mise à niveau des programmes pour les apprenants sous-préparés, qui sont souvent trop encombrés. En outre, les collèges collaborent plus étroitement avec les conseils scolaires afin de communiquer leurs plans d'apprentissage personnalisés. Malheureusement, en raison de contraintes budgétaires, moins d'efforts ont été déployés dans la transition du collège à la société et au marché du travail; cet aspect pourrait toutefois être un domaine d'intérêt futur. Par exemple, certains collèges ont commencé à envisager de développer les compétences en matière de résilience et de vie en société de leurs étudiants pour les aider à mieux réussir au sein de la communauté. D'autres collèges effectuent maintenant des sondages au début de chaque semestre afin de déceler rapidement les signes avant-coureurs et de fournir un soutien proactif. Malheureusement, ces efforts peuvent se révéler coûteux sur le plan de la coordination.

*« J'ai discuté avec une conseillère pédagogique... elle m'a dit qu'il était impossible de résoudre les problèmes d'apprentissage d'un étudiant sans avoir d'abord résolu les problèmes sous-jacents... on ne peut pas parler de façon raisonnable des résultats d'examen lorsque tout s'écroule dans la vie d'un étudiant. » Janice Beatty, VP des services aux étudiants, Collège Sault*

#### 4.4.2 Engagement des facultés et du personnel

La plupart des collèges ayant participé à l'étude ont mentionné que les facultés et le personnel ont reçu une formation en premiers soins en santé mentale. Afin de financer cette initiative, le gouvernement a octroyé une subvention au Collège Humber pour lui permettre d'offrir une formation à tous les collèges<sup>46</sup>. Cette formation a été mise sur pied en réaction à l'incidence croissante des enjeux relatifs à la santé mentale et à l'anxiété chez les étudiants, de pair avec une sensibilisation envers le fait que les difficultés scolaires et les problèmes personnels sont souvent interreliés. Dans l'ensemble, cette initiative s'est révélée être un succès. Malheureusement, une conséquence non intentionnelle en ayant découlé est l'élargissement du rôle des facultés au-delà du degré de confort de certains. Les collèges ont récemment commencé à signaler une résistance au sein de leur personnel qui s'exprime par un désengagement et une augmentation des congés pour maladie ou épuisement professionnel.

#### 4.4.3 Investissements technologiques

Pour s'attaquer aux préoccupations liées aux coûts, les collèges ont déjà commencé à utiliser différents modèles de prestation des services dans une tentative de maximiser le nombre d'interactions en personne avec les étudiants. Un certain nombre de collèges interrogés ont également investi d'importantes sommes dans les technologies, notamment un logiciel de gestion des relations avec la clientèle (CRM), afin d'améliorer le suivi des interactions avec les étudiants. Ces efforts visent à fournir un soutien holistique aux étudiants grâce au partage des renseignements entre les différents départements et à la réduction du temps consacré aux tâches administratives. Les VP des services aux étudiants interrogés espèrent pouvoir utiliser les analyses pour cibler de façon plus proactive les étudiants susceptibles de décrocher ou, pire encore, de vivre une crise. Malheureusement, ces efforts exigent des investissements considérables, tout particulièrement pour les collèges aux prises avec d'anciens systèmes d'information. Par conséquent, de nombreux collèges manquent de financement pour faire de cet enjeu une priorité.

*« Nous tentons d'utiliser l'automatisation de la bonne façon et au bon moment... nous cherchons à utiliser la technologie pour maximiser l'impact sur le soutien individuel... les anciens systèmes d'information ralentissent ce changement et le rendent plus coûteux. » Laura Stanbra, VP des services aux étudiants, Collège Algonquin*

---

<sup>46</sup> (Laux 2013)

#### 4.4.4 Renforcement des partenariats avec la communauté

Alors que les collèges perçoivent que leur mandat s'est élargi pour inclure des domaines de soutien qui vont au-delà de l'enseignement, ils se tournent de plus en plus vers les partenariats avec la communauté. La plupart des collèges ayant participé à l'étude ont tissé des liens solides avec les conseils scolaires et les écoles secondaires de leur région afin de mieux préparer les étudiants à la transition à l'éducation postsecondaire. Un certain nombre de collèges ont aussi établi des liens avec des fournisseurs ou des agences de services de santé, comme l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), pour fournir des services aux étudiants et former le personnel. Quelques collèges ont tissé des liens étroits avec les Premières Nations et les communautés du nord afin de cibler et de préparer les étudiants susceptibles de poursuivre des études collégiales. Par exemple, le Collège Centennial a tissé des liens étroits avec les chefs de la région et communique régulièrement avec eux. De nombreux collèges ont commencé à collaborer avec un nombre croissant d'employeurs pour adapter le contenu des cours et améliorer la réussite professionnelle des étudiants à risque. Tous ces efforts amènent d'importants avantages pour les étudiants, notamment une transition en douceur avant l'entrée et à la sortie du collège, ce qui accroît leurs chances de réussite. Le Collège Canadore et d'autres petits collèges ou collèges communautaires ont aussi indiqué avoir mis plus d'accent sur le développement économique communautaire, ce qui les a menés à s'impliquer dans des groupes de planification régionale afin de mieux combler les pénuries de travailleurs qualifiés à l'échelle locale. Malheureusement, de nombreux collèges interrogés ont soulevé des préoccupations à l'égard de la capacité des collèges et de ces partenaires à maintenir des relations durables sans un soutien renouvelé sur le plan financier et le plan politique.

### 4.5 Effets potentiels

Les analyses et les consultations menées aux fins de ce rapport ont illustré un certain nombre d'effets potentiels importants si le statu quo est maintenu en réaction aux tendances émergentes précédemment décrites. Ces tendances comprennent la transition d'un modèle proactif à un modèle réactif pour le soutien aux étudiants, ce qui entraîne des pressions au chapitre de l'inégalité des ressources, de la collaboration réduite avec les partenaires communautaires et du déclin de l'accès aux étudiants, et a ultimement des effets néfastes sur les taux de réussite.

#### 4.5.1 Transition d'un modèle de soutien proactif à un modèle réactif

Les VP des services aux étudiants interrogés aux fins de ce rapport ont unanimement suggéré que les nouvelles innovations visant des services de soutien et de consultation proactifs et holistiques pour les étudiants à risque ne pouvaient être maintenues sans un financement général supplémentaire. Ces avancées se sont fondées sur une étude significative suggérant que des services de soutien et de

*« Notre modèle actuel est plus efficace et a entraîné moins de situations de crise, où les hôpitaux et la police doivent être impliqués... il est très dispendieux d'envoyer une personne à l'hôpital, et nous pouvons éviter encore plus de crises en adoptant des modèles préventifs et proactifs... en orientant plus rapidement les étudiants vers les services de soutien. » Janice Beatty, VP des services aux étudiants, Collège Sault*

consultation proactifs<sup>47</sup> améliorent la réussite étudiante, notamment le taux de diplomation<sup>48</sup>. Des études, principalement menées aux États-Unis, suggèrent que ces interventions sont particulièrement importantes sur les campus où la population se déplace pour s'y rendre, comme c'est le cas dans de nombreux collèges de l'Ontario<sup>49</sup>. Les répondants ont suggéré qu'une réduction de 10 à 15 % des niveaux de personnel, qui deviendrait nécessaire en l'absence de

<sup>47</sup> Défini comme une « prise de contact personnelle délibérée de la part des conseillers afin de fournir de l'information ou du soutien aux étudiants avant qu'ils en aient besoin » (Varney 2013)

<sup>48</sup> (Abelman and Molina 2002)

<sup>49</sup> (Braxton et al. 2013); (Fricker 2015)

financement supplémentaire, entraînerait un retour à un modèle de soutien étudiant réactif et axé sur la gestion de crise. Ce modèle se concentrerait sur la prévention des crises plutôt que sur la promotion de la réussite étudiante. Les systèmes proactifs exigent des investissements initiaux et continus, toutefois la majorité des répondants ont indiqué que ce soutien a entraîné d'importantes économies sur le plan des dépenses publiques. Par exemple, le fait d'offrir un soutien proactif aux étudiants à risque ayant des problèmes de santé mentale est considérablement plus rentable pour le public que de simplement envoyer ces étudiants à la police.

#### 4.5.2 Pressions exercées par l'inégalité des ressources

Dans le cadre de cette analyse, les collèges publics de l'Ontario ont appuyé la collaboration et le partage des pratiques exemplaires. Ce fait s'observe tout particulièrement dans les domaines non concurrentiels tels que le soutien aux populations étudiantes à risque. À titre d'exemple, le Collège Boréal a créé des cours et des programmes par vidéo et par téléconférence pour appuyer leur réseau de sept campus et de 35 centres d'accès<sup>50</sup>. D'autres collèges ont commencé à suivre l'exemple du Collège Boréal et mettent des réseaux similaires sur pied afin de réduire les coûts et d'améliorer la réussite étudiante. Un autre exemple est la formation en premiers soins en santé mentale du Collège Humber. En 2013, le Collège Humber a reçu un financement provenant du Fonds d'innovation en santé mentale qui lui a permis d'offrir une formation en premiers soins en santé mentale aux 24 collèges de la province et à quelques universités du nord de l'Ontario<sup>51</sup>. La formation visait à permettre aux représentants de chaque établissement de devenir formateurs en premiers soins en santé mentale pour accélérer le processus et former un plus grand nombre d'employés afin d'atteindre un plus grand nombre d'étudiants.

Malheureusement, des pressions ont commencé à se manifester étant donné l'inégalité du financement. Le Fonds d'innovation en santé mentale précédemment mentionné a appuyé 32 projets depuis 2012<sup>52</sup>, toutefois certains collèges n'ont jamais reçu de financement. Certains efforts semblent avoir été entrepris pour régler cet enjeu<sup>53</sup>.

#### 4.5.3 Collaboration réduite entre les partenaires communautaires et le personnel

Les collèges ont soulevé une préoccupation à l'égard du fait que leur mandat s'est élargi au-delà de l'éducation de base pour inclure la prestation de services sociaux aux étudiants à risque en partenariat avec des groupes communautaires. Étant donné le temps et les efforts requis pour établir et maintenir de bonnes relations avec les partenaires communautaires, de nombreux collèges ont suggéré que ces relations pourraient être menacées par d'autres pressions budgétaires. Ces partenariats sont essentiels pour faciliter la transition des étudiants entre le secondaire et le collège, mais aussi entre le collège et la société une fois qu'ils sont diplômés. Comme précédemment mentionné, les collèges

*« Nous avons tissé des liens avec un certain nombre de fournisseurs de services de la communauté... ces fournisseurs manquent de financement, tout comme nous manquons de financement... les collèges ont souvent plus de marge de manœuvre, donc les gens comptent davantage sur nous pour fournir un maximum de ressources, de capacités et leadership. »  
Shawn Chorney, VP des services aux étudiants, Collège Canadore*

<sup>50</sup> (Bates 2001); (Collège Boréal 2017)

<sup>51</sup> (Laux 2013)

<sup>52</sup> (Ministry of Advanced Education and Skills Development 2017)

<sup>53</sup> En mars 2017, le MESFP a annoncé un financement additionnel de 100 000 \$ par année à chaque collège et université pour compenser les coûts liés aux fournisseurs de services de santé mentale de première ligne aux étudiants. Pour donner suite à l'engagement du MESFP, les ministres Matthews et Hoskins ont annoncé en mai 2017 qu'un financement supplémentaire de six millions de dollars par année répartis sur trois ans serait offert aux collèges et aux universités pour appuyer les services de santé mentale. Au moment de la publication, le gouvernement n'avait pas fourni d'autres détails sur la façon dont la part de la subvention totale pour les collèges sera calculée.



veillent de plus en plus à la réussite de leurs étudiants si l'on en juge par l'augmentation des taux de diplomation. Étant donné que le mandat des collèges est principalement de servir leurs propres étudiants, leur capacité à travailler avec des partenaires communautaires pour appuyer la transition des diplômés au marché du travail pourrait être compromise.

La collaboration pourrait également diminuer entre les facultés et le personnel, de même qu'au sein des services étudiants puisque tous apprennent à jouer un rôle élargi dans la réussite des étudiants plutôt que de simplement se concentrer sur les résultats scolaires.

#### 4.5.4 Restriction de l'accès aux services aux étudiants

En réaction aux contraintes budgétaires croissantes, un certain nombre de collèges ont indiqué que certaines limites d'accès ont récemment été appliquées aux services de soutien étudiant à demande élevée ou dispendieux, comme les services de consultation. On s'attend à une hausse de cette tendance si les niveaux de financement demeurent tels quels et que les coûts continuent de grimper. Cette situation pourrait entraîner une augmentation des délais d'attente, ce qui pourrait entraîner des conséquences négatives graves pour la réussite des interventions. Un des avantages couramment cités du soutien offert aux étudiants sur le campus est la réduction des délais de déplacement et d'attente, qui contribue à éliminer un obstacle important pour l'accès des étudiants au soutien dont ils ont besoin. Cette situation pourrait également entraîner une résistance à l'égard de l'accès aux ressources appropriées à l'intérieur des collèges et du réseau de soins de santé.

*« Les pressions sont évidentes... les délais d'attente augmentent pour les étudiants, et nous avons commencé à imposer des limites quant au nombre de séances de consultation auxquelles un étudiant peut avoir droit. » Wayne Poirier, VP des services aux étudiants, Collège Mohawk*

# 5 Domaines de possibilités

Cette analyse démontre clairement que les collèges publics de l'Ontario subissent une pression croissante à l'égard du soutien offert aux étudiants à risque, même si ces programmes représentent un investissement public important. Quelques domaines de possibilités ont été suggérés pour s'attaquer à ce défi et miser sur les innovations et les occasions importantes mentionnées lors des entrevues. Il est important de mentionner qu'un grand nombre de ces suggestions proviennent des collèges eux-mêmes, et qu'elles pourraient alléger une partie de la pression, accroître la durabilité et améliorer le taux de réussite des étudiants – au bénéfice des étudiants, des collèges et de la province.

Ces domaines de possibilités sont organisés en quatre thèmes : améliorer la collaboration pour mieux gérer les mandats complexes des collèges, faire participer activement les divers intervenants lors des modifications aux politiques, se concentrer sur un soutien proactif et des modèles de financement viables, et faciliter la transition au niveau postsecondaire.

## 5.1 Amélioration de la collaboration pour gérer les mandats complexes des collèges

Comme précédemment mentionné, la majorité des VP des services aux étudiants interrogés dans le cadre de cette étude croient que le mandat de leur collège s'est élargi pour inclure des sphères de développement social, sanitaire ou communautaire. Ce nouveau mandat entraîne des défis en matière de durabilité, mais également des occasions de collaboration pour le secteur :

*« Dans le cadre de notre mandat établi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, nous nous concentrons sur nos étudiants actuels, mais dès que ceux-ci obtiennent leur diplôme, ils relèvent de la responsabilité du ministère des Services sociaux et communautaires. Nous souhaitons voir s'améliorer la collaboration afin d'assurer une transition plus fluide des étudiants vers le marché du travail et la vie sociale. » Renée Hallée, directrice des services aux étudiants, Collège Boréal*

- **Élargir la collaboration avec les collèges, le MESFP, d'autres ministères et des groupes communautaires** : Les répondants ont suggéré que des intentions positives et une bonne volonté animent la collaboration entre le Ministère et les collèges. Le gouvernement provincial a encouragé les collèges à offrir des soins de plus haut niveau au chapitre de l'accessibilité, des affaires autochtones, de la santé mentale et de la violence sexuelle. Par conséquent, certains collèges ont approché des ministères et des organisations autres que le MESFP pour obtenir du financement et du soutien. Étant donné que les collèges observent une pression et des attentes croissantes à l'égard de leur rôle dans la prestation de services sociaux à leurs étudiants et à la communauté, les répondants ont recommandé que des ministères autres que le MESFP s'impliquent pour offrir un financement spécifique aux collèges pour leurs programmes de soutien. Par exemple, le ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation pour les programmes visant les Autochtones et la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario pourraient aider à répondre aux besoins d'accessibilité des étudiants ayant un handicap ou des problèmes de santé mentale. Les projets pilotes menés conjointement avec les ministères pertinents sont une autre façon d'évaluer l'impact des nouvelles approches sur le soutien aux étudiants. Par exemple, un projet pilote pourrait explorer l'impact des applications numériques personnalisées sur l'accès au soutien en santé mentale. En outre, les répondants ont indiqué que plus d'occasions de collaboration liées au financement devraient exister entre les collèges et un réseau élargi d'intervenants afin de maximiser les avantages. Les effets potentiels de cette approche

s'illustrent par le **taux de rendement de l'investissement public de 13 %** qui profite à des ministères autres que le MESFP.

- **Partager les ressources entre les établissements d'enseignement postsecondaire :** Un thème clé abordé lors des entrevues concernait le fait que chaque collège a mis en œuvre d'importantes innovations en réaction à la pression croissante et à l'élargissement du mandat des collèges. On a également mentionné que le soutien aux étudiants à risque était mûr pour une meilleure collaboration entre les établissements d'enseignement postsecondaires étant donné qu'il s'agit d'un domaine non concurrentiel et que d'importantes occasions d'amélioration de la rentabilité à long terme sont associées au partage des ressources entre les établissements. Certains collèges ont déjà commencé à collaborer de façon plus fréquente; il pourrait toutefois y avoir une occasion d'élargir ces efforts au bénéfice de tous. Comme précédemment mentionné, le Collège Humber a offert de coordonner la formation en premiers soins en santé mentale pour tous les collèges publics de la province<sup>54</sup>. Les collèges ont également commencé à collaborer plus étroitement avec d'autres établissements d'enseignement postsecondaire. Deux exemples sont le programme de mentorat du Collège Centennial géré en partenariat avec l'Université McGill<sup>55</sup> et les programmes collaboratifs du Collège Mohawk partageant des ressources avec l'Université McMaster<sup>56</sup>, même si ce modèle est de nature plutôt pédagogique.

*« Les services aux étudiants se situent dans un domaine moins concurrentiel étant donné que leur rôle vise davantage le partage ou le soutien... c'est un bon environnement pour la collaboration en ce moment étant donné les pressions communes que nous subissons. » Jason Hunter, VP des services aux étudiants, Collège Humber*

## 5.2 Engagement proactif des intervenants clés à l'égard des modifications aux politiques

Les répondants ont indiqué que le cadre politique évolutif a créé une pression croissante sur certains intervenants en augmentant leur fardeau administratif et a élevé les attentes à l'égard des facultés et du personnel, ce qui a entraîné un désengagement. À ce sujet, les répondants ont proposé quelques avenues possibles pour réaliser des économies tout en mobilisant plus efficacement les intervenants clés à l'égard des modifications aux politiques clés :

- **Faire participer de façon proactive les collèges dans l'élaboration des politiques gouvernementales :** Les répondants ont mentionné qu'une collaboration améliorée et proactive avec le MESFP pourrait permettre d'atteindre plus efficacement les objectifs provinciaux en matière de politiques. Les répondants ont suggéré que dorénavant, le gouvernement approche les collèges pour explorer et comprendre les besoins des étudiants et de leurs communautés. Certaines des responsabilités visant la collaboration lors des modifications aux politiques clés pourraient également être assumées par les collèges pour leur permettre de s'organiser entre eux et d'approcher le gouvernement de façon proactive lorsque cela est possible. Les collèges peuvent fournir une rétroaction fondée sur les travaux en cours pour veiller à l'élaboration de programmes et de services axés sur les étudiants qui améliorent la prévention et le soutien.

*« Les interventions au niveau gouvernemental peuvent être catégoriques... souvent, le temps ou la souplesse sont insuffisants pour permettre une bonne planification, et les rapports sont fréquents. Cela nous enlève du temps avec nos étudiants et nuit à la bonne mise en œuvre d'autres initiatives importantes. » VP des services aux étudiants d'un collège en Ontario*

---

<sup>54</sup> (Laux 2013)

<sup>55</sup> (McGill University 2017)

<sup>56</sup> (McMaster University 2017)

- **Mobiliser les facultés et le personnel dans le soutien élargi aux étudiants** : Les répondants ont indiqué que les collègues devraient explorer les occasions de faire participer de façon plus proactive les facultés et le personnel avant de mettre en œuvre des initiatives clés. Il pourrait y avoir une occasion d'inclure explicitement le soutien pour les groupes d'étudiants à risque dans les descriptions de tâches des facultés et du personnel. Si les nouveaux employés reconnaissent cet aspect comme faisant partie intégrante de leur travail et sont adéquatement formés pour remplir ce rôle, le niveau de soutien et d'engagement devrait augmenter.

### 5.3 Accent sur un soutien étudiant proactif et des modèles de financement durable

Les répondants ont indiqué que le financement ponctuel peut contribuer à d'importantes innovations au sein du système, mais peut également créer de nouveaux défis opérationnels liés à des attentes chez les étudiants et les partenaires communautaires qui sont potentiellement impossibles à satisfaire de façon durable. Par conséquent, les répondants ont indiqué la promotion de l'analyse de rentabilité pour le soutien étudiant proactif et la défense des modèles de financement durable comme des domaines de possibilités clés.

- **Défendre le soutien étudiant proactif** : Les répondants ont indiqué qu'il est important de bien comprendre l'analyse de rentabilité du soutien proactif pour assurer un financement adéquat et retirer un maximum d'avantages. Ces programmes impliquent des coûts initiaux plus élevés, qui ont été liés à des économies à long terme. À cet effet, de nombreux répondants ont indiqué que tout refus de financement pourrait forcer un retour à un soutien étudiant axé sur la gestion de crise individuelle. Il a été suggéré que ce modèle est moins rentable à long terme et peut entraîner des coûts additionnels pour d'autres intervenants. Afin de protéger le financement d'un soutien étudiant proactif, les intervenants pourraient partager les données pouvant démontrer efficacement la valeur des soins proactifs. En outre, il pourrait y avoir un partage d'exemples de messages ou de communications efficaces ayant été utilisés pour convaincre d'autres intervenants de la rentabilité du modèle de services de consultation et de soutien proactifs. Une fois ces outils mis en œuvre, il sera important que les administrateurs des collèges renforcent ce message de façon constante dans toutes les interactions avec les autres intervenants clés.

*« Certains pensent que les services aux étudiants sont "souhaitables" plutôt que "nécessaires"; je dirais toutefois que toutes les données indiquent clairement que cet aspect est très important pour la rétention. Par conséquent, c'est la bonne chose à faire sur le plan de l'éthique autant que sur le plan des affaires. » Mike Dinning, VP des services aux étudiants, Collège Conestoga*

- **Appuyer les approches novatrices en continuant de financer les projets pilotes** Les études démontrent qu'il y a une occasion importante de tester, d'évaluer et de tirer des leçons des effets des nouvelles initiatives sur les étudiants et les ressources collégiales. Par exemple, il pourrait y avoir une occasion de mettre sur pied un projet pilote pour évaluer l'impact des applications numériques personnalisées conçues pour accroître le bien-être mental et la résilience des étudiants.
- **Encourager une plus grande continuité du financement** : Les répondants ont suggéré que les plus grands avantages découlant des programmes pour les étudiants à risque se manifestent dans la continuité des services offerts aux étudiants. Les répondants ont expliqué qu'un financement durable ou renouvelable pourrait représenter une occasion de mieux encourager la réussite des étudiants à long terme. Par conséquent, les VP des services aux étudiants interrogés ont indiqué préférer un accent accru sur le financement durable, combiné à une utilisation réfléchie des programmes de financement ponctuels. Par exemple, il pourrait y avoir des occasions d'établir des processus de renouvellement plus automatisés lorsque des

exigences raisonnables et suffisamment élevées ont été respectées pour le financement initial.

*« Notre collègue a été très chanceux de recevoir du financement pour l'innovation en santé mentale pendant quatre ans; nous ne pourrions toutefois pas maintenir les services améliorés que nous avons créés sans financement continu. » Craig Stephenson, VP des services aux étudiants, Collège Centennial*

## 5.4 Faciliter la transition des étudiants à l'éducation postsecondaire

Un défi continu abordé par les répondants résidait dans la perception selon laquelle de nombreux diplômés du secondaire continuent d'être insuffisamment préparés pour l'éducation postsecondaire. Par conséquent, les collèges doivent déployer des ressources considérables pour la mise à niveau des compétences des étudiants et l'orientation des nouveaux étudiants qui sont sous-préparés pour affronter les rigueurs de l'éducation postsecondaire. Cet enjeu soulève une occasion considérable d'améliorer l'efficacité du système :

- **Encourager le ministère de l'Éducation à faciliter la transition entre le secondaire et le collège :** Les répondants ont indiqué qu'à cause d'une rumeur persistante circulant en Ontario selon laquelle ceux qui suivent une formation professionnelle ou qui apprennent un métier n'ont pas besoin de compétences et littératie et en numératie, les étudiants arrivent aux collèges insuffisamment préparés pour affronter les rigueurs des programmes. Les discussions avec les collèges suggèrent que le gouvernement pourrait contribuer à améliorer le degré de préparation des étudiants en établissant des politiques et des attentes dans les systèmes d'enseignement primaire et secondaire. Les répondants ont proposé d'accroître la reconnaissance par les conseillers en orientation et les conseillers pédagogiques des écoles secondaires des exigences auxquelles devront satisfaire les étudiants avant de fréquenter le collège. Les répondants ont également indiqué que les enseignants au secondaire, qui ont généralement un diplôme universitaire, pourraient être davantage exposés à la proposition de valeur du système collégial pour les étudiants.

*« Nous sommes confrontés à des étudiants qui terminent le secondaire moins préparés et moins résilients que d'autres... nos services sont essentiels pour nous assurer que ces étudiants peuvent survivre, voire réussir, sur le marché du travail. » Craig Stephenson, VP des services aux étudiants, Collège Centennial*

## 5.5 Remarques finales

De nombreux participants à cette étude ont indiqué se demander en quoi la situation avait changé. Il est clair que certains de ces défis ne sont pas nouveaux, mais aussi que les collèges sont confrontés à d'importants problèmes de viabilité en ce qui concerne le soutien offert aux étudiants à risque. De nombreux groupes d'étudiants à risque proviennent des populations dont la croissance est la plus rapide, notamment les Autochtones et les nouveaux immigrants. La capacité de ces étudiants à acquérir les habiletés nécessaires pour réussir dans un environnement collégial et ultérieurement au sein de l'économie dépend du niveau de soutien extrascolaire reçu. Les collèges publics de l'Ontario voient une occasion, par l'intermédiaire d'un soutien accru, de desservir ces groupes de façon durable à mesure que la province s'efforce de créer une économie axée sur la connaissance, l'innovation et l'inclusion. Appuyés par une amélioration de l'employabilité des étudiants à risque qui obtiennent un diplôme grâce aux programmes de soutien étudiant, les **investissements de 165 millions de dollars** dans les programmes subventionnés pour les étudiants au postsecondaire à risque génèrent un haut **taux de rendement de l'investissement public estimé de 13 %**. Ce rapport visait à faire ressortir d'importantes possibilités pour permettre aux intervenants clés, y compris le gouvernement et les collèges, de collaborer pour s'attaquer à ces défis et se préparer pour l'avenir.

# 6 ANNEXE

## 6.1 Description de la méthodologie

Deloitte s'est fondée sur de multiples sources de données qualitatives et quantitatives, notamment des sources primaires et secondaires, pour mener cette analyse. Plus précisément, l'analyse s'est penchée sur les éléments suivants :

1. **Examen de la documentation et d'études externes :**
  - a. Examen d'études et de documents fournis par des établissements d'enseignement, des associations d'enseignement collégial et postsecondaire, des groupes de réflexion, des établissements d'enseignement postsecondaire indépendants et le gouvernement (principalement de sources canadiennes)
  - b. Étude quantitative à partir de statistiques obtenues de sources telles que Statistiques Canada et des ministères du gouvernement ontarien
2. **Étude principale sur les niveaux de dépenses des collèges associés au soutien des étudiants à risque et liste des programmes et des services offerts**
  - a. Étude réalisée auprès des 24 collèges publics de l'Ontario sur la portée et le coût total des programmes ou des services de soutien pour les étudiants à risque (voir l'annexe 6.3 pour obtenir un exemplaire du sondage financier envoyé aux collèges)
3. **Consultations avec les intervenants**
  - a. Entrevues avec les VP des services aux étudiants de neuf collèges en mars 2017
4. **Analyse des coûts et des avantages des programmes et des services pour les étudiants à risque**
  - a. Comparaison des coûts et des avantages des programmes et des services offerts aux étudiants à risque du point de vue gouvernemental

L'ensemble de la documentation a été examiné au début du processus afin d'établir la portée de l'étude, de recueillir de l'information pour les consultations avec les intervenants et d'orienter l'analyse future. Deloitte a continuellement rassemblé toute la documentation mentionnée durant les consultations avec les intervenants et surveillé les plus récentes études et publications sur le sujet. Les sources ont été cataloguées conformément à l'objectif de l'analyse pour laquelle elles étaient pertinentes, et ont été utilisées pour l'établissement de l'analyse finale et des recommandations. L'annexe 6.5 fournit une liste des sources utilisées dans le cadre du projet.

Afin d'analyser les coûts et les avantages des programmes et des services de soutien pour les étudiants à risque, Deloitte a réalisé le sondage sur les coûts financiers auprès des vice-présidents des finances des 24 collèges de l'Ontario (voir l'annexe 6.3). Le taux de réponse a atteint 100 %. Pour le calcul des avantages associés à ces programmes et services, Deloitte s'est fondée sur l'expertise des administrateurs des collèges et des statistiques issues de sources fiables, notamment les données de recensement. Un aperçu de la méthodologie d'analyse des coûts et des avantages, de l'approche et des hypothèses est fourni à l'annexe 6.4.2 de ce rapport.

Des consultations avec les intervenants ont été menées auprès des administrateurs de neuf collèges afin de mieux comprendre l'évolution du soutien aux étudiants à risque. Les répondants ont fait part de leur expérience personnelle et d'expériences percutantes vécues par des étudiants. Ces collèges

ont été sélectionnés afin de fournir un échantillon représentatif de collèges de différentes régions, tailles et langues. Les entrevues ont été menées en mars 2017 dans les neuf collèges suivants :

- Collège Algonquin
- Collège Conestoga
- Collège Boréal
- Collège Canadore
- Collège Centennial
- Collège Durham
- Collège Humber
- Collège Mohawk
- Collège Sault

Pour préparer ces consultations, Deloitte a travaillé avec Collèges Ontario à l'élaboration d'un guide d'entrevue ayant été envoyé à l'avance aux participants. Chaque entrevue a duré environ une heure. Le guide d'entrevue est fourni à l'annexe 6.2 de ce rapport. Afin d'assurer une représentation exacte et pertinente de ces entrevues, les citations ou les figures mentionnées durant les entrevues ont été vérifiées dans le cadre de communications de suivi.

À partir de ces conclusions, certaines perspectives initiales et certains domaines de possibilités ont été établis pour le gouvernement et les administrateurs des collèges. L'un des principaux domaines de possibilités réside dans une collaboration et une communication améliorées entre les différents intervenants. Par conséquent, ce rapport vise à traiter cette lacune en encourageant une compréhension plus holistique des besoins des groupes d'étudiants à risque et du réseau de soutien requis pour leur permettre de réussir. Ces perspectives sont axées sur l'atteinte de la croissance inclusive visée par la province.

## 6.2 Guide d'entrevue

### Introduction au processus d'entrevue

Deloitte réalise une étude pour le compte de Collèges Ontario afin d'explorer le rôle des collèges de l'Ontario dans les services de soutien aux étudiants à risque de ne pas terminer leurs études collégiales (voir l'annexe 6.4.3 pour la définition d'« étudiant à risque »). Cette analyse fera une mise à jour d'une étude menée il y a cinq ans pour évaluer le nombre d'étudiants à risque, la portée des programmes de soutien étudiant et les coûts supplémentaires impliqués.

La présente mise à jour se concentrera sur deux aspects :

- Interroger les collèges pour mettre à jour les coûts générés par le soutien aux étudiants à risque
- Interroger certains vice-présidents des services aux étudiants, autant dans des collèges anglophones que francophones, pour évaluer si les pressions liées au fait d'attirer, de retenir et de diplômé les étudiants à risque ont changé au cours des cinq dernières années ou pourraient changer au cours des dix prochaines années

Cette étude est un élément important du plan stratégique de Collèges Ontario. L'étude fournira les données critiques essentielles pour appuyer les efforts visant à faire la promotion du soutien et à illustrer son rôle fondamental et les coûts associés à une augmentation du taux de diplomation provincial.

Ce document contient les questions d'entrevue utilisées par l'équipe de Deloitte pour orienter les discussions. Si vous acceptez que vos commentaires soient cités et que votre nom soit inclus dans la liste de répondants à cette étude, et si vous souhaitez recevoir un exemplaire PDF du rapport définitif, veuillez en informer Deloitte dès le début de l'entrevue.

## Questions d'entrevue

### *Contexte et situation actuelle*

1. Veuillez vous présenter et décrire votre rôle au sein du collège.
2. Avez-vous des commentaires sur les priorités globales actuelles de votre collège et sur les réussites et les défis associés aux étudiants à risque?

### *Tendances des cinq dernières années*

3. Si vous réfléchissez aux cinq dernières années, quels ont été selon vous les plus importants changements appliqués dans votre collège pour les étudiants à risque?
4. En quoi les pressions exercées sur votre collège par les étudiants à risque ont-elles changé au cours des cinq dernières années, et quelles sont les données qui le démontrent?
  - a. **Pression globale** exercée par un nombre accru d'étudiants à risque (p. ex., taux de diplomation accru au secondaire, taux de diagnostic accru), la diversification des groupes d'étudiants à risque, l'élargissement des écarts entre les groupes, la complexité croissante des besoins étudiants et les pressions budgétaires accrues
  - b. **Pressions liées aux groupes** pour les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage, un handicap ou des problèmes de santé mentale (p. ex., en raison des nouvelles exigences de la LAPHO), les étudiants victimes de harcèlement sexuel et de violence et les groupes sous-représentés (p. ex., étudiants autochtones, immigrants ou étudiants internationaux, étudiants sous-préparés, étudiants d'âge mûr)
5. Quelles ont été les implications de ces pressions, et comment votre collège les a-t-il abordées? (p. ex., dans le cadre de tâches prioritaires, de politiques et de programmes; en repérant les occasions d'économiser afin de répondre aux besoins des étudiants à risque à moindre coût)

### *Perspectives d'avenir*

6. Selon vous, comment la pression globale et les pressions liées aux groupes précédemment mentionnées évolueront-elles au cours des dix prochaines années? Quels seront les changements les plus importants?
7. Veuillez nous faire part de vos commentaires sur l'impact d'une pression fiscale continue et des risques associés aux coupes budgétaires.
  - a. Dans l'hypothèse où les niveaux de personnel au sein des services étudiants chuteraient de 10 à 15 %, quelles seraient les conséquences les plus significatives sur les étudiants à risque?



8. Selon vous, quelles sont les occasions d'améliorer l'intégration grâce aux partenaires externes? (p. ex., écoles secondaires, employeurs, conseils scolaires, services gouvernementaux)
  - a. Anticipez-vous des changements dans la capacité de ces organisations à traiter efficacement le cas des étudiants recommandés par votre collègue?

## 6.3 Sondage financier auprès des collègues

### 6.3.1 Directives

#### Sondage de Deloitte / Collèges Ontario – Estimation des coûts supplémentaires et avantages des programmes et services financés par les deniers publics pour aider les étudiants à risque

Veillez suivre les instructions ci-dessous pour répondre au sondage et le transmettre par voie électronique à Deloitte, en mettant Collèges Ontario en copie conforme.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Deloitte au xxx xxx-xxxx.

**Date limite pour répondre au sondage : 1<sup>er</sup> mars 2017**

#### But du sondage

Estimer les coûts et avantages pour les collèges de l'Ontario d'offrir des programmes visant à aider les étudiants à risque de ne pas commencer ou terminer des études collégiales en 2015-2016.

Remarque : ce sondage recueille des renseignements seulement liés aux activités financées par les deniers publics.

#### Instructions

Veillez remplir l'onglet de renseignements d'après les instructions ci-dessous. Les cellules surlignées en vert (  ) doivent être remplies. Les cellules surlignées en gris (  ) ne doivent pas être modifiées.

#### 1. Coordonnées

a) Veuillez envoyer dès que possible par courriel à Deloitte à xxxxxx@deloitte.ca et à Collèges Ontario à xxxx@collegesontario.org les coordonnées de la personne du service des finances responsable de la coordination de cette demande. La demande doit être remplie par le service des finances, en consultation avec le vice-président des services aux étudiants ou la personne désignée.

b) Veuillez fournir les coordonnées du service des finances de votre établissement de même que les recettes générées par les programmes ciblant les étudiants à risque. Une définition des « étudiants à risque » se trouve plus bas.

#### 2. Liste des programmes, descriptions et coûts

##### Liste des programmes :

a) La liste des programmes a été mise à jour en fonction des réponses que votre établissement a fournies lors du sondage mené en 2011. Veuillez passer en revue avec le vice-président des services aux étudiants la liste des programmes et services offerts par votre établissement pendant l'année 2015-2016 (du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016) dont l'un des buts premiers est d'attirer et de retenir les étudiants à risque et de favoriser leur réussite. Si l'un des programmes a été abandonné, veuillez décocher la case « Programme offert », mais ne supprimez pas la rangée.

##### Descriptions :

c) Si de nouveaux programmes ont été ajoutés, veuillez demander au vice-président de votre service aux étudiants de voir à ce qu'une description de chacun soit fournie dans le tableau « Description des nouveaux programmes/services » au bas de l'onglet « Renseignements ». Aucune description n'est requise pour des programmes ou services antérieurs.

##### Coûts :

d) Fournissez les estimations de coûts à l'onglet « Renseignements ». Les cellules à remplir sont surlignées en vert. Nous avons conscience que bien des chiffres fournis ne seront que des estimations; veuillez fournir seulement les chiffres pour lesquels les estimations vous semblent raisonnablement sûres. La section « Budget d'exploitation direct total pour le programme » de chaque programme ou service peut inclure les coûts suivants :

A. Coûts liés au personnel : coûts salariaux totaux (y compris une estimation des coûts des avantages sociaux) du personnel embauché exclusivement pour le programme ou service (par exemple un conseiller pour les étudiants autochtones) et les montants salariaux partiels des autres membres du personnel consacrant un peu de leur temps au programme ou service d'après un calcul au prorata (par exemple 10 % du salaire et des avantages sociaux d'un membre de la faculté des mathématiques qui consacre 10 % de son temps à un cours de rattrapage en mathématiques);

B. Coûts liés aux fournitures, au matériel et aux ressources pédagogiques;

C. Autres coûts, excluant les coûts d'immobilisation et les coûts indirects à l'échelle du collège (comme les coûts d'entretien du campus).

e) Le pourcentage de financement par le MESFP ou les bourses et droits postsecondaires est établi par défaut à 100 % dans le tableau des coûts. Si la source de financement d'un programme ou service ne relève pas exclusivement du MESFP ou des bourses et droits postsecondaires, veuillez entrer le pourcentage (%) pertinent dans la colonne « Autre source gouvernementale p. ex. Emploi Ontario ».

f) À la case « Cotisation totale aux coûts indirects » dans le bas du tableau des coûts, veuillez entrer le pourcentage approprié lié au « Budget d'exploitation direct total pour le programme ».

A. Définition de « coûts indirects » : coûts notamment associés à la location et aux installations, aux services publics, à la réparation et à l'entretien, aux assurances, aux taxes, aux salaires indirects ou non attribués (salaires pour la haute direction, la gestion et l'administration), à la comptabilité, aux finances et aux fournitures que le collège fournit. Ces coûts sont indirects et ne doivent pas être inclus dans les budgets d'exploitation directs et totaux pour les programmes indiqués dans le sondage.

B. S'il vous est impossible de fournir un pourcentage des coûts indirects propre aux programmes destinés aux étudiants à risque, veuillez entrer un taux de coûts indirects (%) moyen pour votre collège, puis communiquez avec Deloitte pour déterminer si ce chiffre devrait être revu à la hausse ou à la baisse.

g) Veuillez enregistrer de temps en temps le fichier Excel pendant que vous saisissez les données. Veuillez envoyer vos réponses finales à Deloitte à xxxxx@deloitte.ca et mettre Collèges Ontario en copie conforme à xxxxx@collegesontario.org d'ici le **1<sup>er</sup> mars 2017**.

h) À titre de référence, consultez l'onglet « Réponses du sondage de 2011 pour la liste des programmes et les données sur les coûts fournies par votre établissement en 2011.

### 6.3.2 Définition d'« étudiant à risque » et programmes applicables

Définition d'« étudiants à risque »
<p>Les étudiants susceptibles d'être à risque de ne pas commencer ou terminer leurs études collégiales peuvent présenter certaines des caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. Étudiants ayant besoin de cours de préparation pédagogique, comme des cours de rattrapage en littérature et en mathématiques, pour réussir leur programme de carrière;</li> <li>B. Étudiants qui ont décroché du système scolaire durant une longue période;</li> <li>C. Étudiants handicapés (p. ex., troubles d'apprentissage ou problèmes de santé mentale);</li> <li>D. Étudiants issus de groupes traditionnellement sous-représentés dans le système d'éducation postsecondaire :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– Étudiants provenant de familles à faible revenu;</li> <li>– Étudiants provenant de familles sans historique d'éducation postsecondaire (étudiants de « première génération »);</li> <li>– Immigrants de première ou de deuxième génération, particulièrement les immigrants non anglophones;</li> <li>– Étudiants issus de familles monoparentales (ou d'autres « familles non traditionnelles ») ou étudiants ayant des personnes à charge (enfants de moins de 18 ans ou adultes);</li> <li>– Étudiants ayant des ancêtres issus des peuples autochtones ou des Premières Nations;</li> </ul> </li> <li>– Étudiants confrontés à des obstacles en matière d'information (p. ex., manque de connaissances quant aux perspectives de réussite et aux avantages de l'éducation postsecondaire) ou insuffisamment conseillés (manque d'accès à des séances d'orientation ou manque d'accès aux technologies), ce qui entraîne un manque de clarté des objectifs de carrière.</li> </ul>

Programmes et services applicables
<ul style="list-style-type: none"> <li>A. Coûts liés au recrutement, à la sensibilisation et à la promotion auprès des étudiants sous-représentés             <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Promotion : Matériel et campagnes ciblées;</li> <li>b. Influence de groupes particuliers : partenariats, analyses de marché, élaboration de stratégies;</li> <li>c. Sensibilisation de la communauté;</li> <li>d. Partenariats avec des écoles secondaires;</li> <li>e. Évaluations scolaires;</li> <li>f. Autre (veuillez préciser).</li> </ul> </li> <li>B. Orientation des étudiants (seulement les coûts pour les services ciblés)             <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Consultations préalables à l'admission;</li> <li>b. Orientation des nouveaux étudiants;</li> <li>c. Évaluation des besoins (p. ex., évaluation des compétences en littérature);</li> <li>d. Services d'information pour les étudiants;</li> <li>e. Autre (veuillez préciser).</li> </ul> </li> <li>C. Soutien pour l'accès à l'aide financière (dépenses totales du bureau d'aide financière)</li> <li>D. Programmes, cours et soutien à l'apprentissage             <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Cours axés sur les compétences en littérature et en mathématiques pour les étudiants à risque;</li> <li>b. Programmes subventionnés et programmes préparatoires (notamment les programmes financés par Emploi Ontario, comme les programmes de préparation à l'apprentissage d'un métier);</li> <li>c. Autres programmes et cours préparatoires ponctuels;</li> <li>d. Tutorat et mentorat par les pairs;</li> <li>e. Centres de compétence en écriture et en mathématiques ou centres d'apprentissage;</li> <li>f. ALS/FLS/CLIC et programmes professionnels/cours/tutorat;</li> <li>g. Programmes de transition pour les immigrants;</li> <li>h. Adaptation du matériel ou des techniques d'enseignement et des méthodes d'apprentissage (notamment le matériel pour les étudiants handicapés);</li> <li>i. Conseils pédagogiques;</li> <li>j. Consultations;</li> <li>k. Services/soutien aux étudiants handicapés (notamment les étudiants ayant des troubles d'apprentissage ou un problème de santé mentale);</li> <li>l. Consultations ciblées (p. ex., carrière, préadmission, violence et harcèlement sexuel);</li> <li>f. Autre (veuillez préciser).</li> </ul> </li> <li>E. Stratégies de rétention et d'intervention : comprennent les coûts directs associés au fait de fournir les mesures d'accommodement requises, notamment les mesures pour les cas de violence             <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Initiatives visant à repérer et à soutenir les étudiants à risque;</li> <li>b. Autre (veuillez préciser).</li> </ul> </li> </ul>

### 6.3.3 Liste des programmes et des coûts

**Sondage de Deloitte / Collèges Ontario – Estimation des coûts supplémentaires et avantages des programmes et services financés par les deniers publics pour aider les étudiants à risque**

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Deloitte à xxx@deloitte.ca au xxx-xxx-xxxx.  
Le formulaire doit être rempli par le service des finances, en consultation avec le vice-président des services aux étudiants ou la personne désignée.

Renseignements											
Nom du collège :						Recettes de l'exercice financier 2015-2016 tirées de tous les frais auxiliaires soutenant les programmes et services destinés aux étudiants à risque (\$):					
Nom de la personne responsable au sein du service des finances :											
Numéros de téléphone et de poste de la personne responsable au sein du service des finances :											
Adresse électronique de la personne responsable au sein du service des finances :											
Nom du programme	Programme offert (Oui / Non)	Nombre total estimé d'étudiants desservis en 2015-2016	Nombre total estimé d'étudiants à risque desservis en 2015-2016	Budget d'exploitation direct total pour le programme (\$)	Proportion estimée allouée aux services aux étudiants à risque (%)	Budget alloué aux services aux étudiants à risque (\$)	Principale source de financement		Budget d'exploitation direct total pour le programme financé par le MESFP/secteur postsecondaire	Budget d'exploitation direct total pour le programme financé par le MESFP/secteur postsecondaire et alloué aux étudiants à risque	
							MESFP/secteur postsecondaire (bourses et droits)	Autre source gouvernementale p. ex. Emploi Ontario (% s'il y a lieu)			
Exemple		100	10	\$ 100,000.00	20%	\$ 20,000.00	80%	20%	\$ 80,000.00	\$ 16,000.00	
<b>TOTAL (coûts indirects exclus)</b>				\$ -		\$ -			\$ -	\$ -	
Cotisation totale aux coûts indirects (%)						0%			0%	0%	
Cotisation totale aux coûts indirects (\$)				\$ -		\$ -			\$ -	\$ -	
<b>TOTAL GLOBAL (coûts indirects compris)</b>				\$ -		\$ -			\$ -	\$ -	
Description des nouveaux programmes/services (par ligne de programme ci-dessus)											
0. Exemple		Les membres du personnel de soutien et des services pédagogiques ou administratifs à temps plein ou à temps partiel travaillent dans des secteurs liés aux services de consultation influant sur les étudiants à risque. Le collège offre des heures prolongées les mardi et jeudi soirs ainsi que le samedi.									

## 6.4 Sommaire de la méthodologie d'analyse coûts-avantages et hypothèses

### 6.4.1 Sondage financier

Des sondages financiers (voir l'annexe 6.3) ont été réalisés par Deloitte auprès des vice-présidents des finances de l'ensemble des 24 collèges publics de l'Ontario. Le taux de réponse a atteint 100 %. Une fois les sondages effectués, Deloitte a vérifié l'intégrité des réponses et s'est assurée que les programmes et les services mentionnés respectaient la portée de l'étude. Dans les cas où Deloitte doutait de l'exactitude ou de la pertinence d'une entrée, un représentant a communiqué avec les collèges pour obtenir plus de détails et de précisions, et les modifications nécessaires ont été apportées. Afin d'assurer l'exactitude et la pertinence de toutes les réponses, Deloitte a catégorisé les programmes et les services ci-dessous comme des entités financées par des ministères autres que le MESFP/par le secteur postsecondaire, en fonction des structures de financement provincial actuelles :

- Programme de seconde carrière
- Initiative de Jonction Écoles-Collèges-Milieu de Travail (IJECT)
- Programme Alphabétisation et formation de base (AFB)
- Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)
- Formation en apprentissage
- Programmes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)
- Cours d'appoint

Le financement associé au soutien financier a volontairement été exclu de ces totaux puisqu'il est considéré comme une fonction de base des collèges. Au-delà de ces programmes et services en particulier, Deloitte a fait appel à l'expertise des administrateurs des collèges et a tenu pour acquis que les données relatives aux budgets d'exploitation, au pourcentage des coûts associés aux services aux étudiants à risque et aux sources de financement étaient exactes et complètes.

### 6.4.2 Analyse des coûts et des avantages

Pour calculer les coûts additionnels et les avantages publics découlant de ces programmes et services, Deloitte s'est fondée sur des statistiques issues de sources fiables, comme Statistiques Canada, et sur l'expertise d'administrateurs de collège. Des hypothèses ont été établies au besoin étant donné la disponibilité limitée des données, et dans certains cas pour effectuer une analyse anticipée des coûts et des avantages. La majorité des hypothèses établies durant l'analyse sont demeurées cohérentes avec l'analyse des coûts et des avantages menée dans un rapport similaire en 2012<sup>57</sup>; la majorité des données saisies ont été mises à jour à l'aide des plus récentes données publiques provenant de sources fiables. Les hypothèses générales quant au nombre d'étudiants équivalents temps plein, au nombre d'étudiants à risque desservis et au taux de diplomation accru de ces étudiants grâce aux programmes et aux services ont été établies à partir des conclusions d'études antérieures et ont été vérifiées en collaboration avec Collèges Ontario. Vous trouverez ci-dessous un sommaire de la méthodologie et des hypothèses utilisées pour le calcul des coûts et des avantages :

---

<sup>57</sup> (Deloitte 2012)

#### 6.4.2.1 Hypothèses générales

- Le nombre d'étudiants à risque a été calculé à l'aide du nombre total d'étudiants de première année admis au collège pour l'année 2015-2016.
- Une proportion de 35 % d'étudiants au niveau collégial sont à risque, et au moins un programme ou service est destiné à attirer, retenir et assurer la réussite des étudiants à risque tout au long de leurs études collégiales.
- Grâce à l'accès à ces programmes ou services de soutien, le taux de diplomation des étudiants à risque a augmenté de 35 %.
- Les étudiants entrent au collège avec un diplôme d'études secondaires.
- On suppose que les étudiants fréquentent le collège durant deux années complètes.
- Les étudiants obtiennent leur diplôme à 21 ans et travaillent jusqu'à leur retraite à 65 ans.
- Les femmes et les hommes diplômés gagnent le même revenu et travaillent sans interruption jusqu'à leur retraite.
- Les diplômés au niveau collégial sont actifs sur le marché du travail jusqu'à l'âge de la retraite (c.-à-d., ils ont un emploi ou ils n'ont pas d'emploi et leur recherche d'emploi dure moins d'un an).
- La valeur actualisée nette est calculée avec un taux d'actualisation réel de 8 %.

#### 6.4.2.2 Hypothèses et méthode employée pour le calcul des coûts pour le gouvernement

Les coûts pour le gouvernement comprennent le coût total des programmes ou des services fournis aux étudiants à risque qui sont financés par le MESFP/le secteur postsecondaire, ainsi que les coûts liés à un financement accru des collèges pour réagir à l'augmentation du taux de rétention des étudiants grâce à ces programmes. Les résultats du sondage financier auprès des collèges ont été utilisés pour le calcul du coût total des programmes/services financés par le MESFP/le secteur postsecondaire.

Veillez noter que pour fournir une meilleure compréhension de l'investissement réel des collèges dans ces programmes, un coefficient d'imputation des coûts indirects approximatifs a été établi avec chaque collège. Étant donné que les subventions ministérielles ne sont pas applicables à ces dépenses indirectes, ces dernières ont été exclues des figures sur la valeur actualisée nette et le taux de rendement interne. Les programmes et les services pouvant être inclus dans les coûts de ces programmes sont indiqués à l'annexe 6.4.4.

Afin de calculer les coûts associés à un taux de rétention accru, Deloitte a utilisé le financement par étudiant par année estimé à partir des données fournies par Collèges Ontario. Une considération clé réside dans le fait que les collèges sont financés en fonction des niveaux d'admission au 1<sup>er</sup> novembre, au 1<sup>er</sup> février et au 1<sup>er</sup> juin. Par conséquent, Deloitte a tenu compte du fait que les étudiants qui auraient autrement décroché avant ces dates à chacun des semestres n'auraient pas nécessité de financement supplémentaire de la part du gouvernement étant donné qu'ils auraient décroché avant que le décompte définitif des admissions ne soit établi. Les hypothèses ci-dessous ont été établies pour calculer les coûts de rétention pour le gouvernement :

- Les étudiants qui obtiennent au diplôme après avoir accédé à des programmes et des services de soutien auraient autrement décroché du collège à un taux constant au cours de leurs deux années d'études.

- Le gouvernement aurait été appelé à fournir un financement par étudiant supplémentaire pour chaque étudiant n'ayant pas décroché grâce à l'accès aux programmes et aux services de soutien, calculé en fonction du niveau de financement fourni par le MESFP/le secteur postsecondaire par étudiant ETP en Ontario en 2015-2016<sup>58</sup>.
- Bien que l'augmentation du taux de rétention des étudiants à risque puisse, dans la réalité, entraîner la nécessité pour les collèges de demander, et d'obtenir, des subventions et des fonds supplémentaires pour appuyer ces étudiants (p. ex., fonds pour les étudiants handicapés, fonds pour les services aux Autochtones), ces sources de financement ne sont pas incluses dans l'étude.

D'autres coûts pour le gouvernement sont liés aux pertes de recettes fiscales attribuables aux étudiants qui auraient autrement occupé un employé et gagné un revenu. Afin de calculer ces coûts, les hypothèses ci-dessous ont été établies :

- Le taux d'employabilité des diplômés, s'ils n'avaient pas fréquenté le collège, aurait été équivalent au taux d'employabilité des candidats à l'admission au collège pour l'année 2015-2016<sup>59</sup>. Ces étudiants auraient gagné le revenu moyen des travailleurs ontariens titulaires d'un diplôme d'études secondaires se trouvant dans leur catégorie d'âge et auraient payé un montant équivalent en impôt sur le revenu fédéral et provincial.
- Les coûts associés aux pertes de recettes fiscales pour le gouvernement sont compensés par le fait qu'une proportion considérable d'étudiants au niveau collégial travaillent pendant leurs études. On suppose que le pourcentage d'étudiants à risque qui travaillent durant leurs études collégiales est équivalent au pourcentage d'étudiants au niveau collégial sous-représentés qui travaillent durant leurs études, et que leur revenu est équivalent au revenu des étudiants au niveau collégial qui travaillent durant leurs études.

#### *6.4.2.3 Hypothèses et méthode employée pour le calcul des avantages pour le gouvernement*

Les avantages des programmes et des services de soutien aux étudiants pour le gouvernement ont été calculés du point de vue de l'augmentation des recettes fiscales entraînée par une augmentation du revenu des diplômés. En outre, les avantages pour le gouvernement impliquent une réduction des dépenses liées au programme Ontario au travail, au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et à l'assurance-emploi (AE) entraînée par une baisse des taux majorés pour personnes à charge associée à une augmentation du taux de diplomation postsecondaire. Afin de calculer ces avantages, les hypothèses ci-dessous ont été établies :

- Les diplômés gagnent le revenu moyen des Ontariens ayant un diplôme d'études collégiales et un emploi rémunéré dans leur catégorie d'âge (p. ex., 20 à 24 ans, 25 à 29 ans, etc.). S'ils n'avaient pas obtenu de diplôme, ils auraient gagné le revenu moyen des Ontariens ayant un diplôme d'études secondaires et un emploi rémunéré dans leur catégorie d'âge, selon les données de l'Enquête sur la population active de 2016.
- Les taux d'imposition fédéral et provincial établis pour 2016 ont été utilisés, y compris le montant personnel de base<sup>60</sup>.
- Le pourcentage d'étudiants au niveau collégial qui ont déclaré en 2015-2016 utiliser les services de soutien pour les étudiants handicapés (14 %<sup>61</sup>) correspond au pourcentage réel d'étudiants qui ont un handicap et qui accèdent à de tels services.

---

<sup>58</sup> (Financial Accountability Office of Ontario 2016)

<sup>59</sup> (Colleges Ontario 2017)

<sup>60</sup> (C. R. A. Government of Canada 2017)

<sup>61</sup> (Colleges Ontario 2017)

- La répartition du niveau d'éducation des Ontariens handicapés est équivalente à la répartition du niveau d'éducation des Canadiens handicapés, selon les données de Statistiques Canada de 2012<sup>62</sup>.
- La répartition des participants au programme Ontario au travail/au POSPH ayant un diplôme d'études postsecondaires, relativement à la proportion d'étudiants ayant un diplôme d'études collégiales, est équivalente à la répartition de la population ontarienne ayant un diplôme d'études postsecondaires général, selon les données de 2011 de la Commission d'examen du système d'aide sociale de l'Ontario<sup>63</sup>.
- Tous les étudiants au niveau collégial ayant un handicap seraient admissibles au POSPH, mais pas au programme Ontario au travail s'ils se retrouvaient sur l'aide sociale.
- Les coûts additionnels par participant au programme Ontario au travail/au POSPH sont équivalents au coût moyen par cas visé par ces programmes, selon les rapports de dépenses annuels produits par le gouvernement provincial, les données sur les dépenses de 2015-2016 et les données sur le nombre de cas rapportés en janvier 2017 du ministère des Services sociaux et communautaires<sup>64</sup>.
- Étant donné la disponibilité limitée des données, on suppose que le nombre mensuel de cas concernant des participants au programme Ontario au travail/au POSPH est équivalent au nombre annuel de cas concernant des bénéficiaires ponctuels<sup>65</sup>.
- Les diplômés au niveau collégial qui n'ont pas de handicap feront appel au programme Ontario au travail dans une proportion équivalente à la probabilité provinciale calculée que les diplômés au niveau collégial participent à ce même programme. S'ils n'avaient pas fréquenté le collège, ils auraient probablement fait appel au programme Ontario au travail dans une proportion équivalente à celle de la probabilité provinciale calculée que les diplômés au niveau secondaire participent à ce même programme.
- Les diplômés au niveau collégial ayant un handicap feront appel au POSPH dans une proportion équivalente à la probabilité provinciale calculée que des adultes handicapés ayant un diplôme d'études collégiales participent à ce même programme. S'ils n'avaient pas fréquenté le collège, ils auraient probablement fait appel au POSPH dans une proportion équivalente à celle de la probabilité provinciale calculée que les diplômés au niveau secondaire participent à ce même programme.
- Les étudiants à risque qui obtiennent un diplôme se retrouvent au chômage à un taux équivalent au taux de chômage provincial moyen pour les Ontariens ayant un diplôme d'études collégiales en 2014. S'ils n'avaient pas de diplôme d'études collégiales, ils se retrouveraient au chômage à un taux équivalent au taux de chômage provincial moyen pour les Ontariens ayant un diplôme d'études secondaires en 2014.<sup>66</sup>
- Les individus au chômage ayant un diplôme d'études collégiales ou secondaires sont admissibles aux prestations d'assurance-emploi à un taux équivalent au taux de qualification de l'Ontario en 2015<sup>67</sup>.
- Les individus au chômage reçoivent des prestations d'AE sur une base régulière dont le montant équivaut au montant hebdomadaire moyen national établi pour 2015-2016, et pour la durée moyenne des réclamations<sup>68</sup>.

---

<sup>62</sup> (S. C. Government of Canada 2013; Turcotte 2014)

<sup>63</sup> (Commission for the Review of Social Assistance in Ontario 2012)

<sup>64</sup> (Ontario 2016a)

<sup>65</sup> (Ontario 2017)

<sup>66</sup> (Council of Ontario Universities 2015)

<sup>67</sup> (S. C. Government of Canada 2016)

<sup>68</sup> (S. C. Government of Canada 2016)



Cette analyse ne tient pas compte d'avantages tels que l'effet d'entraînement sur la croissance économique, les avantages sur la santé, les avantages sur la participation civique et les avantages intergénérationnels.

### 6.4.3 Définition d'« étudiant à risque »

L'analyse s'est concentrée sur les programmes et les services offerts aux étudiants à risque de ne pas commencer ou terminer d'études collégiales. La probabilité qu'un individu fréquente le collège et obtienne un diplôme d'études collégiales dépend ultimement de sa situation personnelle et de ses capacités. En outre, le fait d'être « à risque » s'inscrit dans un continuum plutôt que dans une simple désignation de type « et/ou ». Toutefois, certaines caractéristiques sont associées à une faible probabilité que ces étudiants fréquentent le collège et au fait qu'ils ont plus de difficulté à réussir un programme d'études. Les étudiants à risque présentent très souvent une multitude de ces facteurs. Autrement dit, une seule de ces caractéristiques ne suffisait pas pour considérer un étudiant comme étant à risque de décrocher du système; toutefois, les étudiants qui présentaient un certain nombre de ces facteurs sont souvent à risque de ne pas réussir au collège. Vous trouverez ci-dessous la définition du cadre utilisée pour cette analyse.

Les étudiants susceptibles d'être à risque de ne pas commencer ou terminer leurs études collégiales peuvent présenter certaines des caractéristiques suivantes :

- A. Étudiants ayant besoin de cours de préparation pédagogique, comme des cours de rattrapage en littérature et en mathématiques, pour réussir leur programme de carrière;
- B. Étudiants qui ont décroché du système scolaire durant une longue période;
- C. Étudiants handicapés (p. ex., troubles d'apprentissage ou problèmes de santé mentale);
- D. Étudiants issus de groupes traditionnellement sous-représentés dans le système d'éducation postsecondaire :
  - a. Étudiants provenant de familles à faible revenu;
  - b. Étudiants provenant de familles sans historique d'éducation postsecondaire (étudiants de « première génération»);
  - c. Immigrants de première et de deuxième génération, particulièrement les immigrants non anglophones;
  - d. Étudiants issus de familles monoparentales (ou d'autres « familles non traditionnelles ») ou étudiants ayant des personnes à charge (enfants de moins de 18 ans ou adultes);
  - e. Étudiants ayant des ancêtres issus des peuples autochtones ou des Premières Nations;
- E. Étudiants confrontés à des obstacles en matière d'information (p. ex., manque de connaissances quant aux perspectives de réussite et aux avantages de l'éducation postsecondaire) ou insuffisamment conseillés (p. ex., manque d'accès à des séances d'orientation, manque d'accès aux technologies), ce qui entraîne un manque de clarté des objectifs de carrière.

Cette définition a été élaborée par Collèges Ontario et Deloitte à partir d'études sur les tendances et les obstacles liés aux admissions au niveau postsecondaire. La définition est demeurée cohérente avec la définition incluse dans l'étude antérieure<sup>69</sup>.

---

<sup>69</sup> (Deloitte 2012)

#### 6.4.4 Programmes et services applicables

L'analyse a principalement porté sur les programmes et les services offerts par les collèges pour appuyer les étudiants à risque de ne pas commencer ou terminer d'études collégiales en 2015-2016. Plus particulièrement, Deloitte a examiné les programmes et les services offerts par les collèges dont l'un des principaux objectifs vise l'attrait, la rétention et la promotion de la réussite des étudiants à risque. Les collèges ont reçu la liste ci-dessous des programmes et des services applicables pour lesquels des descriptions et des données sur les coûts doivent être fournies. Deloitte a informé les collèges que cette liste n'est pas exhaustive et que d'autres et services pourraient s'y ajouter, à condition que les services aux étudiants à risque soient la priorité.

- A. Coûts liés au recrutement, à la sensibilisation et à la promotion auprès des étudiants sous-représentés
  - a. Promotion : Matériel et campagnes ciblés
  - b. Influence de groupes particuliers : partenariats; analyses de marché; élaboration de stratégies
  - c. Sensibilisation de la communauté
  - d. Partenariats avec des écoles secondaires
  - e. Évaluations scolaires
  - f. Autre (veuillez préciser)
- B. Orientation des étudiants (seulement les coûts pour les services ciblés)
  - a. Consultations préalables à l'admission
  - b. Orientation des nouveaux étudiants
  - c. Évaluation des besoins (p. ex., évaluation des compétences en littératie)
  - d. Services d'information pour les étudiants
  - e. Autre (veuillez préciser)
- C. Soutien pour l'accès à l'aide financière (dépenses totales du bureau d'aide financière)<sup>70</sup>
- D. Programmes, cours et soutien à l'apprentissage
  - a. Cours axés sur les compétences en littératie et en mathématiques pour les étudiants à risque
  - b. Programmes subventionnés et programmes préparatoires (notamment les programmes financés par Emploi Ontario, comme les programmes de préparation à l'apprentissage d'un métier)
  - c. Autres programmes et cours préparatoires ponctuels
  - d. Tutorat et mentorat par les pairs
  - e. Centres de compétence en écriture et en mathématiques ou centres d'apprentissage

---

<sup>70</sup> Exclu des totaux de l'analyse des coûts et des avantages par service d'orientation de Collèges Ontario puisqu'il est considéré comme une fonction de base des établissements scolaires

- f. ALS/FLS/CLIC et programmes professionnels/cours/tutorat
  - g. Programmes de transition pour les immigrants
  - h. Adaptation du matériel ou des techniques d'enseignement et des méthodes d'apprentissage (notamment le matériel pour les étudiants handicapés)
  - i. Conseils pédagogiques
  - j. Consultations
  - k. Services/soutien aux étudiants handicapés (notamment les étudiants ayant des troubles d'apprentissage ou un problème de santé mentale)
  - l. Consultations ciblées (p. ex., carrière, préadmission, violence et harcèlement sexuel)
  - m. Autre (veuillez préciser)
- E. Stratégies de rétention et d'intervention : comprennent les coûts directs associés au fait de fournir les mesures d'accommodement requises, notamment les mesures pour les cas de violence et de harcèlement sexuel
- a. Initiatives visant à repérer et à soutenir les étudiants à risque
  - b. Autre (veuillez préciser)

Il ne fait aucun doute que les initiatives entreprises par les employeurs, les groupes sectoriels et les écoles secondaires pour faire la promotion des diplômes d'études collégiales et de l'emploi ont un impact sur les étudiants à risque. Toutefois, l'évaluation de mécanismes au-delà des programmes et des interventions au niveau collégial se situe en dehors de la portée de la présente analyse. En outre, les obstacles financiers représentent une barrière majeure en matière d'accès à l'éducation collégiale pour de nombreux étudiants potentiels, mais l'aide financière n'était pas visée par la présente étude étant donné qu'elle n'est généralement pas du ressort des collèges. Le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) est administré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) au nom des gouvernements fédéral et provincial.

## 6.5 Étude complémentaire : La santé mentale sur les campus

La portée de l'étude a été élargie pour se concentrer davantage sur la santé mentale étant donné la prévalence croissante des défis liés à la santé mentale pour les étudiants au niveau postsecondaire. L'analyse complémentaire visait à valider cette tendance à l'aide des données actuelles et à comprendre l'impact de la santé mentale sur les ressources et les programmes au niveau collégial. Afin d'explorer davantage cet aspect, une discussion initiale a été menée avec des experts de trois collèges pour harmoniser le cadre définitionnel pour les étudiants ayant des problèmes de santé mentale plus complexes. Enfin, une série d'entrevues de groupe ont été organisées aux fins de suivi avec chacun des collèges précédemment interrogés pour l'établissement du rapport.

### *Thèmes clés*

Ces entrevues ont rapidement démontré que les collèges de l'Ontario se rapprochent d'un point critique étant donné la demande croissante provenant d'un nombre croissant d'étudiants aux prises avec des problèmes de santé mentale et la complexification des cas. Ces cas soulèvent de grands défis et amènent de grandes possibilités d'évolution pour les collèges. Même si les défis associés à la pression croissante exercée sur des ressources limitées sont bien réels, les collèges ont insisté sur le fait qu'ils ne devraient pas simplement être perçus comme étant négatifs étant donné la diminution de la stigmatisation des étudiants ayant des problèmes de santé mentale.

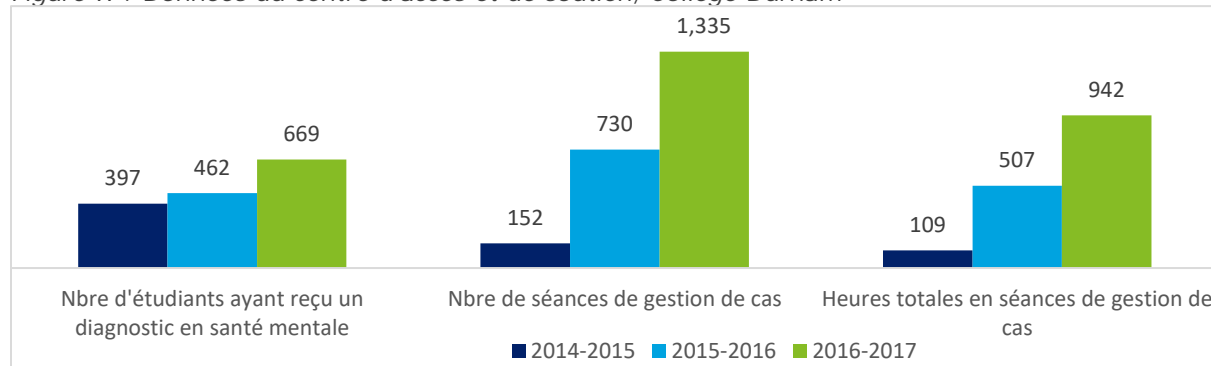
### *Hausse de la demande*

Les collèges ayant participé à l'étude ont indiqué que le nombre d'étudiants ayant des problèmes de santé mentale augmente continuellement, tout comme la complexité des cas et la quantité de soutien requis par ces étudiants. La disponibilité des données peut représenter un enjeu, mais la hausse du nombre d'étudiants ayant des problèmes de santé mentale semble découler en partie de la hausse du nombre d'étudiants aux besoins de plus en plus complexes. Les problèmes de santé mentale dépendent grandement du contexte dans lequel ces individus évoluent et peuvent être difficiles à catégoriser; ces étudiants manifestent toutefois souvent des signes de détresse et pourraient ultimement avoir besoin d'une ou de plusieurs mesures d'accommodement. En plus du nombre croissant d'étudiants aux besoins de plus en plus complexes, la pression exercée sur les centres de services aux étudiants est attribuable au nombre croissant d'étudiants aux besoins moins complexes. Ces derniers sont décrits comme des étudiants qui manifestent des signes avant-coureurs de détresse, mais qui n'ont pas nécessairement reçu de diagnostic officiel. Ces étudiants sont de plus en plus nombreux à faire appel aux services pour une multitude de raisons, notamment la réduction de la stigmatisation et les changements apportés à la législation réduisant la nécessité pour les étudiants d'obtenir un diagnostic avant d'avoir droit à du soutien. Ces tendances peuvent être démontrées par l'augmentation du nombre total de visites aux conseillers et du nombre total de visites par étudiant dans la plupart des collèges ayant participé à l'étude (p. ex., augmentation de 26 % du nombre de visites par étudiant au Collège Mohawk depuis 2013-2014 et une augmentation de près de cinq fois du nombre de visites de gestion de cas réservées à des cas plus sérieux au Collège Centennial depuis 2014-2015), les problèmes de santé mentale étant en cause dans la majorité, voire la totalité des cas.

Ces tendances peuvent également s'illustrer par le nombre croissant d'étudiants s'inscrivant aux centres d'accessibilité des collèges et les types de diagnostics déclarés. Les données se limitent aux causes sous-jacentes de ces problèmes de santé mentale, bien que de nombreux collèges aient spécifiquement indiqué un nombre croissant d'étudiants ayant des problèmes de dépendance et des maladies concomitantes, des enjeux qui soulèvent des défis plus complexes. À titre d'exemple, au Collège Durham, le nombre d'étudiants ayant reçu un diagnostic en santé mentale a augmenté de plus de 69 % depuis 2014-2015, tandis que le pourcentage d'étudiants souffrant de troubles mentaux concomitants est passé de 15 % en 2012-2013 à 41 % en 2016-2017 (voir la figure II pour obtenir plus de détails).

« Les signes de détresse qui font l'objet de discussions pourraient être liés au deuil, qui n'est pas un problème de santé mentale, mais un processus naturel de la vie. Ils pourraient aussi découler d'un déséquilibre chimique ou hormonal non lié aux fonctions cérébrales ou d'un autre trouble physique. » Meri Kim Oliver, VP des services aux étudiants, Collège Durham

Figure II : Données du centre d'accès et de soutien, Collège Durham



En plus des tendances ci-dessus, la plupart des collèges ont aussi indiqué recevoir des demandes de mesures d'adaptation de plus en plus fréquentes et complexes de la part des étudiants (p. ex., reprises d'examens, repoussement des dates de remise des projets, cours manqués pendant de longues périodes). Certains des nouveaux défis relatifs à ces mesures d'accommodement découlent de la décision de la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) de l'Ontario de 2016 visant le retrait des exigences selon lesquelles un diagnostic doit être obtenu avant qu'un étudiant puisse avoir droit à des mesures d'accommodement. Ces demandes peuvent entraîner des défis au chapitre de la planification et de l'organisation des horaires et accroître les besoins de coordination et de collaboration entre les facultés et le personnel. Les répondants ont toutefois indiqué que les expériences antérieures de gestion des demandes de mesures d'accommodement liées à leurs programmes d'apprentissage pourraient les avoir aidés à se préparer à certaines de ces modifications aux politiques.

« Les cas complexes peuvent représenter un véritable défi pour l'équipe de soutien d'un collège. Il suffit de quelques cas complexes pour qu'un véritable fardeau pèse sur les centres de services aux étudiants. » Meg Houghton, directrice de l'accessibilité, du bien-être et du développement des étudiants, Collège Humber

Les deux études de cas citées ci-dessous illustrent les besoins contextuels et les demandes de mesures d'accommodement souvent complexes des étudiants ayant des problèmes de santé mentale :

#### Faits vécus :

- Un étudiant ayant des problèmes de santé mentale a été admis au Collège Durham après avoir été refusé par un autre collège. L'étudiant se voyait auparavant accorder un délai supplémentaire pour faire ses examens dans le cadre de mesures d'accommodement, mais il n'était pas préparé à répondre aux exigences extrascolaires de l'éducation postsecondaire. Le Collège Durham a offert des rencontres d'accessibilité en continu avec un accompagnateur et des séances de mentorat hebdomadaires avec un pair, en plus d'orienter l'étudiant vers d'autres services. Résultat : l'étudiant a réussi le programme et songe à faire d'autres études postsecondaires.
- Un étudiant avait reçu un diagnostic de TDAH et de problèmes de santé mentale liés à la régulation des émotions. L'étudiant fait une deuxième tentative de retour au collège et reçoit de l'aide par l'intermédiaire de séances de consultation bihebdomadaires, de séances d'accompagnement vers le bien-être bihebdomadaires, d'un soutien lors des situations de

*crise, d'un accès élargi à des conseillers en apprentissage et d'une infirmière en santé mentale. La participation du doyen a été requise étant donné la nature des demandes de l'étudiant. L'étudiant progresse actuellement très bien, mais a besoin de soutien continu pour la gestion de ses émotions.*

### **Principaux défis et domaines de possibilités**

Les tendances précédemment décrites soulèvent d'importants défis et possibilités pour les collèges à l'égard du processus d'admission et de gestion des étudiants, du suivi efficace des données, d'une meilleure collaboration entre les intervenants et des mesures visant à mieux équilibrer les ressources. Le processus d'admission est important et deviendra de plus en plus important en tant qu'outil permettant l'établissement de modèles de soutien plus individuels, proactifs et progressifs. De nombreux collèges interrogés ont de la difficulté à déterminer comment établir le type de soutien dont les étudiants ont besoin afin d'améliorer les soins et de réduire le fardeau sur le système de soutien collégial. Par exemple, le Collège Boréal a constaté que certains étudiants participaient à des séances de consultation et mobilisaient des ressources alors que des conversations informelles axées sur la « compassion » seraient plus efficaces. Le collège a récemment modifié son modèle pour mieux s'assurer de diriger les étudiants ayant des problèmes de santé mentale moins complexes vers des ressources qui les aideront à gérer leur santé mentale avant d'entamer le processus de gestion de cas officiel. À cet effet, de nombreux collèges ont mentionné que la collecte efficace de données au-delà des chiffres relatifs aux handicaps et aux mesures d'accommodement pour leur centre d'accessibilité représentait un défi, principalement en raison de l'absence d'une définition commune et d'un ensemble de données compilées à l'échelle des campus. Bien que l'Évaluation nationale de la santé dans les collèges (NCHA) tente d'établir une base de données accessible à tous les collèges, elle ne fait actuellement pas de distinction entre les résultats des collèges et ceux des universités. Par conséquent, le Collège Mohawk collabore avec cinq autres collèges pour constituer une base de données spécifique aux collèges qui permettra d'améliorer la compréhension et la prise de décisions. Certains travaux préliminaires ont été entamés pour élaborer un cadre définitionnel commun orienté par des normes et des lignes directrices applicables à l'échelle provinciale décrivant les types de

*« On observe une augmentation des tendances liées à l'anxiété et à la dépression, souvent des cas autodéclarés. C'est peut-être un effet des stratégies de sensibilisation et d'éducation dans les écoles, les médias et les efforts de réduction de la stigmatisation. Nous devons aussi nous assurer de soutenir nos étudiants et de les encourager à obtenir des diagnostics et des soins médicaux appropriés. » Louisa Drost, directrice des services de consultation, des services d'apprentissage accessibles et des services de santé, Collège Mohawk*

documents que doivent fournir les étudiants au niveau postsecondaire qui demandent des mesures d'accommodement pédagogiques<sup>71</sup>.

Harmoniser le rôle de tous les intervenants s'est également révélé être un défi. On s'attend à ce que les facultés jouent un plus grand rôle dans la santé mentale des étudiants et les mesures d'accommodement, et à ce qu'elles approfondissent leur connaissance et leur compréhension de la santé mentale. De nombreux collèges ont exprimé une volonté d'éliminer le travail en silos et d'harmoniser les services aux étudiants et les différents programmes scolaires pour mieux gérer les besoins des étudiants. Au-delà des frontières du campus, de nombreux collèges ont mentionné que le renforcement des liens avec les partenaires communautaires dans le but de créer un réseau de soutien à plus long terme pour les étudiants représente un défi.

---

<sup>71</sup> (Condra and Condra 2015)

Les collèges ont également soulevé quelques enjeux clés liés à l'affectation des ressources, notamment l'atteinte d'un équilibre entre les niveaux de personnel affecté à la consultation, à la gestion de cas et à la planification. Cet équilibre peut être particulièrement difficile à atteindre étant donné les défis découlant de l'inégalité des ressources à l'échelle provinciale. Les répondants ont indiqué que les grands campus situés en région urbaine sont plus à même de réaliser les économies d'échelle requises pour le maintien de programmes plus cohérents à long terme. Les plus petits collèges situés en région rurale comptent davantage sur un financement externe stable pour le maintien et la création de programmes efficaces. Un soutien à plus grande échelle peut aussi aider à empêcher un ou quelques cas sérieux de surcharger le département des services aux étudiants et de créer des obstacles pour d'autres étudiants.

### **Raisons de nous montrer optimistes**

Parmi tous les groupes interrogés, les représentants des collèges s'entendaient sur le fait que ces enjeux ne doivent pas uniquement être perçus comme étant négatifs. Tous ont vu d'un œil positif la réduction de la stigmatisation, l'amélioration de la sensibilisation à l'égard de la santé mentale et l'augmentation du soutien offert aux étudiants. De nombreux collèges ont indiqué que la pression croissante exercée sur les collèges découle des efforts d'éducation générale, de formation et de sensibilisation axés sur la santé mentale, combinés aux meilleurs résultats au chapitre de la rétention de ces étudiants. Quelques répondants ont mentionné que les étudiants ayant des problèmes de santé mentale plus complexes auraient auparavant été considérés comme étant à risque, mais que l'écart entre la réussite des étudiants ayant des problèmes de santé mentale et les autres étudiants s'est rétréci. Par conséquent, les étudiants qui auraient auparavant eu de la difficulté à s'intégrer et à contribuer à la communauté et à l'économie de l'Ontario peuvent maintenant le faire.

### **Conclusions**

Les collèges ont indiqué que des doutes ont été soulevés relativement au nombre croissant d'étudiants ayant des problèmes de santé mentale. Il est important de souligner que l'éducation postsecondaire pousse intentionnellement les étudiants et exerce une pression sur eux pour mieux les préparer pour l'avenir. Or, il est tout aussi important d'éviter de banaliser les défis considérables auxquels font face

*« Nous nous rapprochons d'un point critique. Chaque année, la demande (en termes de chiffres et de complexité) dépasse la capacité de l'année précédente. On nous a demandé de gérer la croissance en trouvant de nouvelles façons d'offrir les services plutôt qu'en nous contentant d'ajouter des ressources. Cela exige que nous soyons prudents, créatifs et bien intentionnés quant à la façon dont nous offrons les services – tout cela dans le but de préparer les étudiants pour la réussite. » Craig Stephenson, vice-président de l'engagement des étudiants et de la communauté, Collège Centennial*

les étudiants et les réseaux de soutien de ces collèges. La demande en services de soutien sur les campus a augmenté contrairement aux ressources correspondantes, ce qui entraîne de réels défis pour le soutien à la réussite de ces étudiants.

## 6.5.1 Guide de discussion sur la santé mentale

### Introduction

Deloitte réalise une étude au nom de Collèges Ontario afin d'explorer le rôle des collèges de l'Ontario dans les services aux étudiants à risque de ne pas commencer ou terminer d'études collégiales. La portée de l'étude a été élargie pour se concentrer davantage sur la santé mentale étant donné la prévalence croissante des défis liés à la santé mentale pour les étudiants au niveau postsecondaire. Veuillez vous reporter à l'annexe pour obtenir une définition d'étudiant « à risque » et voir un cadre définitionnel pour les étudiants ayant des problèmes de santé mentale plus graves.

L'analyse complémentaire tentera de valider cette tendance à l'aide des données actuelles et à comprendre l'impact de la santé mentale sur vos ressources et vos programmes. Afin de recueillir des renseignements supplémentaires, Deloitte animera une série de discussions de groupe d'une heure avec les neuf vice-présidents des services aux étudiants précédemment interrogés.

Ce document contient les questions d'entrevue utilisées par l'équipe de Deloitte pour orienter les discussions. Si vous acceptez que vos commentaires soient cités dans le rapport, veuillez le mentionner à Deloitte au début de l'entrevue.

### Questions de discussion

1. Êtes-vous à l'aise avec le cadre définitionnel pour les problèmes de santé mentale plus graves figurant dans l'annexe?
2. Quelles données sont actuellement suivies/surveillées en ce qui concerne les étudiants ayant des problèmes de santé mentale? (p. ex., nombre d'étudiants ayant reçu un diagnostic de santé mentale, nombre de visites de consultation par étudiant, durée moyenne des visites, dépenses du régime d'avantages sociaux par type de médicament)
3. À quel point ces données sont-elles fiables, et comment sont-elles utilisées? (p. ex., appuyer la prise de décisions, accéder à du financement)
4. Quelles tendances avez-vous observées au cours des cinq dernières années chez les étudiants ayant des problèmes de santé mentale? (p. ex., nombre d'étudiants, complexité des cas, types de problèmes de santé mentale, groupes démographiques les plus touchés) Quelles données ou preuves appuient ces tendances?
5. Quels sont les défis liés à la santé mentale pour votre collège? (p. ex., impact sur les programmes et les ressources au cours des cinq dernières années au chapitre du temps consacré par le personnel, du financement et des services dédiés aux étudiants ayant des problèmes de santé mentale graves ou complexes)
6. Êtes-vous en mesure de fournir des données quantitatives ou qualitatives ou de raconter des expériences vécues dans votre collège à titre d'étude de cas pour illustrer les tendances auxquelles fait face votre collège à l'égard de la santé mentale des étudiants depuis les cinq dernières années? (p. ex., données du centre de santé, données publiées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle)



## Cadre définitionnel pour les étudiants ayant des problèmes de santé mentale plus complexes

- **Contexte réglementaire** : En 2016, la Commission ontarienne des droits de la personne a éliminé l'obligation selon laquelle un diagnostic précis d'un trouble figurant dans le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM) doit d'abord être obtenu pour qu'un étudiant puisse avoir droit à des mesures d'accommodement, bien que la documentation relative à un tel diagnostic (p. ex., schizophrénie, trouble dépressif majeur, troubles anxieux, syndrome de stress post-traumatique, troubles de la personnalité, dépendances) puisse ultimement être exigée<sup>72</sup>. En outre, les établissements d'enseignement postsecondaire doivent s'assurer que leurs installations sont accessibles et que les personnes handicapées reçoivent des mesures d'accommodement jusqu'à la limite des contraintes excessives<sup>73</sup>. Pour les besoins de la présente étude, les étudiants ayant droit à des mesures d'accommodement pour troubles mentaux seront considérés comme ayant des problèmes de santé mentale plus graves.
- **Définition d'un trouble mental ou d'un problème de santé mentale** : « L'étudiant éprouve des limites fonctionnelles en raison d'un problème de santé [mentale] l'empêchant de fonctionner et nuisant à son apprentissage ou son accès durant ses études postsecondaires. »<sup>74</sup>
- **Les intervenants reconnaissent que les défis en santé mentale s'inscrivent dans un continuum basé sur la gravité des problèmes. Certains signes ou symptômes de détresse chez les étudiants comprennent une baisse significative des résultats scolaires, combinée aux comportements suivants** :<sup>75</sup>
  - o Retrait : Récent retrait de la société et perte d'intérêt envers les autres
  - o Fonctionnement diminué : Baisse inhabituelle du fonctionnement à l'école, au travail ou dans les activités sociales, notamment abandon d'activités sportives, échecs scolaires ou difficulté à effectuer des tâches familiales
  - o Difficulté à réfléchir : Problèmes liés à la concentration, à la mémoire, à la pensée logique et à la parole difficiles à expliquer
  - o Sensibilité accrue : Sensibilité accrue sur le plan de la vision, de l'ouïe, de l'odorat ou du toucher; évitement des situations surstimulantes
  - o Apathie : Perte d'initiative ou de désir de participer à toute activité
  - o Sentiment de déconnexion : Sentiment vague de déconnexion de soi-même ou de son entourage; sentiment d'irréalité
  - o Pensées irrationnelles : Croyances inhabituelles ou exagérées à propos de sa capacité personnelle à comprendre le sens des événements ou à les influencer; pensée illogique ou pensée « magique » typique d'un enfant, mais observée chez un adulte
  - o Nervosité : Craintes ou soupçons à l'égard des autres ou sentiment de nervosité intense
  - o Comportement inhabituel : Comportement étrange, non représentatif ou particulier
  - o Changements sur le plan du sommeil et de l'appétit : Changements drastiques sur le plan du sommeil et de l'appétit ou déclin de l'hygiène personnelle
  - o Sautes d'humeur : Changements d'émotion rapides ou soudains

Si plusieurs des signes et symptômes ci-dessous se manifestent, il est recommandé de faire un suivi avec un professionnel en santé mentale. Un ou deux de ces symptômes ne suffisent pas pour établir la présence d'un trouble mental. Toutefois, si une personne manifeste plusieurs symptômes à la fois et que ceux-ci nuisent sérieusement à sa capacité d'étudier, de travailler ou d'entretenir des liens sociaux, elle devrait être vue par un professionnel en santé

---

<sup>72</sup> (Ontario Human Rights Commission 2016)

<sup>73</sup> (Ontario Human Rights Commission 2017)

<sup>74</sup> (Condra and Condra 2015)

<sup>75</sup> (American Psychiatric Association n.d.)

mentale. Les personnes ayant des pensées ou des intentions suicidaires, ou des envies de blesser d'autres personnes, exigent une attention immédiate.

- **Les facteurs indiquant des problèmes de santé mentale plus graves sont les suivants :**<sup>76</sup>

- o **Absence d'un facteur de stress** : Tous peuvent ressentir de l'anxiété en réaction à un facteur de stress (p. ex., avant un examen), toutefois les personnes ayant un trouble anxieux peuvent être anxieuses à longueur d'année, même en l'absence de facteurs de stress. Par conséquent, cette anxiété peut se manifester de façon inattendue.
- o **Augmentation de l'intensité et de la durée du trouble mental** : Les problèmes de santé mentale deviennent plus graves lorsque l'anxiété ou le trouble s'est manifesté à un jeune âge, s'est manifesté sur une longue période ou est plus intense que le niveau de stress considéré comme « normal » (p. ex., avant un examen).
- o **Incapacité accrue** : Évitement des activités normales (p. ex., manquer des cours, manquer des examens, cesser d'aller au travail) et sentiment/croyance que l'anxiété/le problème de santé mentale est impossible à gérer ou à contrôler.
- o **Présence d'autres symptômes** : La présence de symptômes physiques (p. ex., étourdissements, pertes d'équilibre, sueurs, tremblements, augmentation du rythme cardiaque, maux de tête, nausées) et d'autres symptômes psychologiques (p. ex., incapacité à se concentrer, emballement ou pensées négatives) tels que les symptômes précédemment mentionnés peuvent également indiquer des problèmes de santé mentale plus graves.

## 6.6 Sources

- Abelman, Robert, and Anthony Molina. 2002. "Style over Substance Reconsidered: Intrusive Intervention and at-Risk Students with Learning Disabilities." <http://www.nacadajournal.org/doi/pdf/10.12930/0271-9517-22.2.66>.
- American College Health Association. 2013. "National College Health Assessment II: Ontario Canada Reference Group Executive Summary Spring 2013." American College Health Association. [http://oucha.ca/pdf/2013\\_Reference\\_Group\\_Exec\\_Summary.pdf](http://oucha.ca/pdf/2013_Reference_Group_Exec_Summary.pdf).
- . 2016. "National College Health Assessment II: Ontario Canada Reference Group Executive Summary Spring 2016." American College Health Association. [http://oucha.ca/pdf/2016\\_NCHA-II\\_WEB\\_SPRING\\_2016\\_ONTARIO\\_CANADA\\_REFERENCE\\_GROUP\\_EXECUTIVE\\_SUMMARY.pdf](http://oucha.ca/pdf/2016_NCHA-II_WEB_SPRING_2016_ONTARIO_CANADA_REFERENCE_GROUP_EXECUTIVE_SUMMARY.pdf).
- American Psychiatric Association. n.d. "Warning Signs of Mental Illness." *Warning Signs of Mental Illness*. <https://www.psychiatry.org/patients-families/warning-signs-of-mental-illness>.
- Bates, Tony. 2001. *Teaching Faculty How to Use Technology: Best Practices from Leading Institutions*. Greenwood Publishing Group.
- Bougie, Evelyne, Karen Kelly-Scott, and Paula Arriagada. 2013. "The Education and Employment Experiences of First Nations People Living Off Reserve, Inuit, and Métis: Selected Findings from the 2012 Aboriginal Peoples Survey." Statistics Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-653-x/89-653-x2013001-eng.pdf>.
- Braxton, John M., William R. Doyle, Harold V. Hartley III, Amy S. Hirschy, Willis A. Jones, and Michael K. McLendon. 2013. *Rethinking College Student Retention*. John Wiley & Sons.
- Canada's Public Policy Forum. 2014. "Schizophrenia in Canada: The Social and Economic Case for a Collaborative Model of Care." The Public Policy Forum. <https://www.ppforum.ca/sites/default/files/Schizophrenia%20in%20Canada%20-%20Final%20report.pdf>.

---

<sup>76</sup> (ULifeline 2017; HeretoHelp BC 2015)

- CBC News. 2017. "Ontario to Invest \$50M into Publicly Assisted Colleges." *CBC News*. Accessed April 7. <http://www.cbc.ca/news/canada/toronto/ontario-colleges-funding-1.4052775>.
- Centre for Innovation in Campus Mental Health. 2017. "Centre for Innovation in Campus Mental Health." *Centre for Innovation in Campus Mental Health*. Accessed April 13. <http://campusmentalhealth.ca/project/mental-health-hub/>.
- Collège Boréal. 2017. "Collège Boréal | Your French Language College in Ontario." *Collège Boréal*. Accessed April 5. <http://www.collegeboreal.ca/home/>.
- Colleges Ontario. 2012. "Environmental Scan 2011: Student and Graduate Profiles." Toronto: Colleges Ontario. [http://www.collegesontario.org/research/2011\\_environmental\\_scan/2011\\_scan\\_students.pdf](http://www.collegesontario.org/research/2011_environmental_scan/2011_scan_students.pdf).
- . 2017. "Environmental Scan 2016: Student and Graduate Profiles." Toronto: Colleges Ontario. [http://www.collegesontario.org/research/2016\\_Environmental\\_Scan/CO\\_EnvScan\\_2016\\_PROFILES\\_WEB.pdf](http://www.collegesontario.org/research/2016_Environmental_Scan/CO_EnvScan_2016_PROFILES_WEB.pdf).
- Commission for the Review of Social Assistance in Ontario. 2012. "A Discussion Paper: Issues and Ideas." <http://www.socialassistancereview.ca/uploads/File/A-Discussion-Paper---Issues-and-Ideas---English.pdf>.
- Condra, Michael, and Eleanor Condra. 2015. "Recommendations for Documentation Standards and Guidelines for Post-Secondary Students with Mental Health Disabilities." Kingston, ON: Queen's University and St. Lawrence College Partnership Project. <http://campusmentalhealth.ca/wp-content/uploads/2015/09/COMPLETE-Recommendation-DOCUMENT-AUG-24th.pdf>.
- Council of Ontario Universities. 2015. "University Works: 2015 Employment Report." Toronto: Council of Ontario Universities. <http://cou.on.ca/wp-content/uploads/2015/06/COU-University-Works-Report-2015.pdf>.
- Deloitte. 2012. "Breaking Down Barriers to Student Success: Expanding a High-Performance Workforce." Toronto: Colleges Ontario. <http://www.collegesontario.org/research/external-reports/Deloitte%20Final%20Report%20%20July%202012.pdf>.
- Dion, Nicholas. 2014. "Emphasizing Numeracy as an Essential Skill." Toronto: Higher Education Quality Council of Ontario. <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Numeracy%20ENG.pdf>.
- Dion, Nicholas, and Vicky Maldonado. 2013. "Making the Grade? Troubling Trends in Postsecondary Student Literacy." Toronto: Higher Education Quality Council of Ontario. <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/HEQCO%20Literacy%20ENG.pdf>.
- Financial Accountability Office of Ontario. 2016. "The Funding of Postsecondary Education in Ontario." *Financial Accountability Office of Ontario*. [http://www.fao-on.org/en/Blog/Publications/Post\\_Secondary](http://www.fao-on.org/en/Blog/Publications/Post_Secondary).
- Findlay, Leanne. 2017. "Depression and Suicidal Ideation among Canadians Aged 15 to 24." Statistics Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2017001/article/14697-eng.pdf>.
- Fricker, Tim. 2015. "The Relationship between Academic Advising and Student Success in Canadian Colleges: A Review of the Literature." *College Quarterly* 18 (4). <http://collegequarterly.ca/2015-vol18-num04-fall/fricker.html>.
- Government of Canada, Canada Revenue Agency. 2017. "Canadian Income Tax Rates for Individuals - Current and Previous Years." January 4. <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/fq/txrts-eng.html>.
- Government of Canada, Statistics Canada. 2013. "Table 2.7 Adults with and without Disabilities by Sex and Age Group, Ontario, 2012. Canadian Survey on Disability 2012: Data Tables." December 3. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-654-x/2013001/tbl/tbl2.7-eng.htm>.
- . 2016. "The Daily — Employment Insurance Coverage Survey, 2015." November 16. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/161116/dq161116b-eng.htm>.
- Government of Ontario. 2015. "Poverty Reduction in Ontario." *Ontario.ca*. August 24. <https://www.ontario.ca/page/realizing-our-potential-ontarios-poverty-reduction-strategy-2014-2019>.
- HeretoHelp BC. 2015. "What's the Difference between Anxiety and an Anxiety Disorder?" <http://www.heretohelp.bc.ca/ask-us/whats-the-difference-between-anxiety-and-an-anxiety-disorder>.
- Laux, Sara. 2013. "Humber to Offer Mental Health First Aid Training to All Ontario Colleges." Text. *Humber Today*. March 26. <http://www.humber.ca/today/news/humber-offer-mental-health-first-aid-training-all-ontario-colleges>.
- McGill University. 2017. "Centennial College Mentorship Program | Social Equity and Diversity Education Office - McGill University." Accessed April 11.

- [https://www.mcgill.ca/equity\\_diversity/students/engagement/centennial-college-mentorship-program](https://www.mcgill.ca/equity_diversity/students/engagement/centennial-college-mentorship-program).
- McMaster University. 2017. "Mohawk/McMaster Affiliated Certificates." Secondary Page. *McMaster Faculty of Social Sciences*. Accessed April 11. <https://socialsciences.mcmaster.ca/mohawk/mohawk-mcmaster-affiliated-certificates>.
- Ministry of Advanced Education and Skills Development. 2017. "The Mental Health Innovation Fund." *News.ontario.ca*. Accessed April 5. <https://news.ontario.ca/maesd/en/2015/01/the-mental-health-innovation-fund.html>.
- Ontario, Government of. 2015. "Accessibility Rules for Educational Institutions." Text. *Ontario.ca*. June 1. <https://www.ontario.ca/page/accessibility-rules-school-libraries>.
- . 2016a. "Expenditure Estimates for the Ministry of Community and Social Services (2016-17)." Text. *Ontario.ca*. March 2. <https://www.ontario.ca/page/expenditure-estimates-ministry-community-and-social-services-2016-17>.
- . 2016b. "September 2016 Mandate Letter: Advanced Education and Skills Development." Text. *Ontario.ca*. September 16. <https://www.ontario.ca/page/september-2016-mandate-letter-advanced-education-and-skills-development>.
- . 2017. "Social Assistance in Ontario | Ministry of Community and Social Services." Accessed April 13. <http://www.mcsc.gov.on.ca/en/mcsc/programs/social/>.
- Ontario Human Rights Commission. 2016. "New Documentation Guidelines for Accommodating Students with Mental Health Disabilities." *Ontario Human Rights Commission*. [http://www.ohrc.on.ca/en/news\\_centre/new-documentation-guidelines-accommodating-students-mental-health-disabilities](http://www.ohrc.on.ca/en/news_centre/new-documentation-guidelines-accommodating-students-mental-health-disabilities).
- . 2017. "Accommodating Students with Disabilities - Roles and Responsibilities (Fact Sheet)." *Ontario Human Rights Commission*. Accessed May 31. <http://www.ohrc.on.ca/en/accommodating-students-disabilities-roles-and-responsibilities-fact-sheet>.
- PwC. 2017. "Fiscal Sustainability of Ontario Colleges." Colleges Ontario. <http://www.collegesontario.org/policy-positions/position-papers/Fiscal%20Sustainability%20of%20Ontario%20Colleges%20Final%2004.01.16.pdf>.
- Simona Chiose. 2017. "Declining Enrolment Has Ontario Colleges Facing an Uphill Battle: PwC Report." *The Globe and Mail*. Accessed April 4. <http://www.theglobeandmail.com/news/national/declining-enrolment-has-ontario-colleges-facing-an-uphill-battle-pwc-report/article33770081/>.
- Sweet, Robert, Paul Anisef, Rob Brown, Maria Adamuti-Trache, and Gillian Parekh. 2012. "Special Needs Students and Transitions to Postsecondary Education." Higher Education Quality Council of Ontario. <http://www.heqco.ca/en-ca/Research/ResPub/Pages/Special-Needs-Students-and-Transitions-to-Postsecondary-Education.aspx>.
- The Conference Board of Canada. 2017. "Resilient Students - Education Provincial Rankings - How Canada Performs." Accessed April 11. <http://www.conferenceboard.ca/hcp/provincial/education/resilientstudents.aspx>.
- Turcotte, Martin. 2014. "Persons with Disabilities and Employment." Statistics Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/14115-eng.htm>.
- ULifeline. 2017. "Anxiety vs. Anxiety Disorders." <http://www.ulifeline.org/articles/439-anxiety-vs-anxiety-disorders>;
- Varney, Jennifer. 2013. "Proactive Advising." In *Academic Advising Approaches: Strategies That Teach Students to Make the Most of College*, edited by Jayne K. Drake, Peggy Jordan, Marsha A. Miller. San Francisco: Jossey-Bass. <http://www.wiley.com/WileyCDA/WileyTitle/productCd-1118100921.html>.
- Woodley, Chris. 2017. "Research Help Home: Software Help: Tech Tutors in the Library." Accessed April 11. <http://lib.conestogac.on.ca/software-help/tech-tutors>.

## 6.7 Remerciements

Deloitte Canada remercie grandement toutes les personnes ayant contribué à cette étude et à la rédaction du rapport, notamment : Bill Summers, John Hoicka, Monica Reilly, Andy Potter, Rachel Wexler et Graham Clark. Nous remercions également les représentants des collèges ci-dessous pour leur précieux temps : Craig Stephenson, Janice Beatty, Jason Hunter, Jeffrey Agate, Laura Stanbra, Louisa Drost, Matt Trainor, Meri Kim Oliver, Mike Dinning, Renée Hallée, Shawn Chorney et Wayne Poirier, entre autres.